

PAGES  
MANQUANTES

## A l'Université d'Oxford

---

**L**ES vieilles villes, en général, sont un peu comme des palimpsestes, des parchemins antiques, qui portent les marques de leurs propriétaires successifs. Oxford ne saurait se glorifier d'être une des plus anciennes cités anglaises; mais elle étale, plus lisiblement que toute autre, avec un juste orgueil, la main, l'écriture en quelque sorte, des nombreuses générations qui y ont passé. La plupart de ses occupants, d'âge en âge, paraissent avoir eu conscience qu'ils étaient un moment de cette chose éternelle, la tradition, et s'être souciés de ne pas détruire ou défigurer l'oeuvre de leurs prédécesseurs. Une promenade attentive à travers la ville aujourd'hui suffit à révéler le travail demeuré des siècles enfouis et permet de reconstituer, en un fidèle et admirable raccourci, dans les flèches de ses chapelles, les clochetons de ses collèges, les ogives de ses musées et de ses bibliothèques, toute la vie de l'Angleterre depuis environ neuf cents ans.

\* \* \*

Il est difficile de se former une image d'Oxford avant la conquête, alors qu'elle commence à entrer dans l'histoire. Ce qu'elle était au VIII<sup>e</sup> siècle — lorsque sainte Frideswide y bâtissait un couvent pour les jeunes filles désireuses d'entrer en religion, lorsqu'elle fuyait les attentions du roi Algar, allait se réfugier au milieu des troupeaux et, après avoir dans sa colère contre le roi jeté sa malédiction sur la ville et

après des péripéties douloureuses qui tiennent un peu de la légende, mourait en grande odeur de sainteté — nous ne le savons pas. On a dit qu'un peu de paganisme s'était mêlé à sa première existence; il est plutôt à croire que ce foyer de science et de religion fut, dès le début, un foyer de piété et que les siècles qui suivirent ne firent qu'opérer un retour, après de longues périodes de guerre et de vie commerciale, au but de sa fondation.

Avec la conquête, nous entendons bien parler d'un certain Robert D'Oisly, un lieutenant de Guillaume de Normandie, qui vient prendre possession d'Oxford. La chronique du temps nous relate ses déprédations sur les terres des moines d'Abingdon, sa conversion à l'instigation de sa pieuse femme, après un rêve où il se vit porté au trône de la Vierge par deux de ces moines et condamné à la torture, et puis ses bonnes oeuvres, ses travaux de construction dont Oxford conserve joyeusement les vestiges, entre autres la tour de Saint-Michel que tout oxonien connaît et la crypte de l'église Saint-Georges qui appartenait à l'ancien château. Nous savons bien aussi que déjà, à cette époque, Oxford est un centre prospère, une place forte près de la Tamise, au milieu des eaux sinueuses de l'Isis et de la Cherwell, et que pour elle a commencé la lutte séculaire — lutte de prérogatives — entre la plèbe, les "townees", d'un côté, représentés plus tard par la municipalité, et les clercs, les moines, de l'autre, plus tard représentés par la corporation universitaire, qui jouissaient de la faveur royale et dirigeaient l'enseignement. Mais si la ville est née et établie, l'Université proprement dite n'existe pas encore.

\* \* \*

Lorsqu'un écrivain anglais disait : "Oxford est amèrement historique", il voulait parler de l'Université. En

cherchant l'origine de celle-ci dans l'obscurité du passé et en essayant de bien comprendre le curieux mélange d'ancienneté et de nouveauté qu'elle contient — les vieux mots avec leurs nouvelles significations —, on ne peut tout à fait détourner ses yeux de ce qu'elle offre de “ bitterly historical ”.

Par exemple, il existe dans la plupart des collèges une coutume appelée *collections*. Aux derniers jours du terme, les *undergraduates* sont convoqués dans la grande salle où siègent solennellement le président, le doyen et les tuteurs. C'est le jour du jugement. Le président vous regarde d'un oeil sévère, tandis que le tuteur parle : “ Maître, je suis heureux de dire que les travaux de M. Brown sont très satisfaisants; mais, en fait de religion, M. Brown donne, comme étudiant, un bien mauvais exemple aux autres *undergraduates*. On ne l'a vu qu'une fois au service divin, et encore ne portait-il alors pour tout habit qu'un long pardessus gris et ses... souliers. ” A cette accusation, le président se tourne vers le coupable et s'exprime à peu près en ces termes : “ M. Brown, le collègue ne peut apprendre avec plaisir une telle conduite de la part d'un *scholar*. Vous ne sortirez pas du collège après six heures, M. Brown, durant la première quinzaine du terme prochain. ” Pourquoi donc ce tribunal des professeurs et cet examen s'appellent-ils *collections* ? Parce qu'un vénérable statut de 1331, je crois, décrète que “ tout étudiant devra payer 12 deniers au moins par année pour les cours de logique et 18 pour la physique ” et que “ tout maître ès arts devra prélever (*to collect*) son salaire sur les élèves ”. Cette collecte ou “ collection ” était faite à la fin du terme, et le nom aujourd'hui survit, attaché à la cérémonie solennelle du compte rendu précédemment décrit, bien que les honoraires dûs à l'Université se paient maintenant au boursier, à l'économe, au commencement du terme.

Un autre exemple : l'étudiant qui dignement va prendre

son inscription à son entrée à l'Université reçoit du vice-chancelier le livre des statuts où il peut lire la défense qui lui est faite, dans une formule latine du moyen-âge, *de jouer aux marbres et de porter une arbalète et des flèches dans la rue*. C'est ainsi que, pour saisir la vie universitaire oxonienne, pour entrer dans l'atmosphère du lieu, il faut souvent remonter à ses origines.

Il est intéressant de noter que c'est à l'*Université de Paris*, alors dans toute sa gloire, que la corporation académique d'Oxford doit la plupart de ses règlements. Vers 1167, bon nombre d'étudiants et de professeurs parisiens vinrent à Oxford pour y étudier et pour y enseigner. Il est probable que Walter de Nerton, qui établit le système collégial à Oxford et qui visita Paris en compagnie de Henri III, prit une partie de ses idées à Robert de Sorbonne, le fondateur du collège du même nom à Paris. Ce *système collégial*, cependant, avec des règles statutaires, n'existe pas, pour ainsi dire, au XIIe et au XIIIe siècles. Oxford demeure encore une ville presque uniquement religieuse, comme la plupart des villes qui se développent au moyen-âge. On y instruit sur des manuscrits, dans des couvents, des étudiants qui se destinent aux ordres. Les autres vivent épars par la ville et s'amuse de temps à autre à se quereller avec la population, les townes.

Il faut attendre, pour trouver la base du système actuel, l'avènement d'Edouard III, alors que le Parlement accorde à l'Université une avantageuse charte lui permettant de posséder un fond commun, de percevoir des rentes, d'imposer des amendes et de recevoir des dons pour le maintien des élèves. Les collèges alors commencent à surgir, et l'Université est en pleine vie.

La Renaissance et la Réforme, périodes d'engouement hellénique, de rénovation latine et de perturbation religieuse, laissèrent leur empreinte sur la grande Université anglaise.

Le monde, avec Rome, Venise et Florence, courait alors vers la beauté de la forme et de la couleur, comme, en d'autres âges, il avait recherché la renommée guerrière ou les récompenses spirituelles de la vie mystique. Au temps de Chaucer, un souffle de génie passe sur Oxford. Plus tard, en 1439, le duc d'Humphrey donne à l'Université la fameuse bibliothèque bodléienne, qui constitue son plus pur joyau. Avec la fin du XVe siècle coïncident l'arrivée des professeurs italiens et l'établissement de l'imprimerie à Oxford. Sous Henri VIII, qui comme François Ier se fait le patron de la littérature et des sciences, plusieurs nouveaux collèges se bâtissent, Corpus Christi, Brasenose ; Wolsey est boursier de Magdalen, Erasme fonde une sorte de succursale de la Société platonique de Florence.

Il faut jeter un voile sur les jours de fanatisme religieux qui virent périr à Oxford plusieurs de ses monuments et manuscrits précieux. Sous le premier des Stuart, Oxford est devenue pour un temps résidence royale et telle que nous la voyons aujourd'hui :

A citie seated, rich in everything,  
Girt with wood and water, meadow, corn and hill.

Durant son règne, Jacques Ier fut friand de visites à Oxford avec sa cour, non sans exciter la jalousie de Cambridge, qui s'exhalait en épigrammes :

To Ox enford the King has gone  
With all his mighty peers  
That hath in peace maintained us  
These five or six long years.

En 1617, Land est président du Collège Saint John's, et c'est à lui et à Inigo Jones que l'Université doit l'incomparable

beauté de ses jardins—ces jardins presque paradisiaques où, pendant tant d'étés merveilleux, l'ombre de ses châtaigniers, la musique de ses carillons, les senteurs de ses acacias ont rempli de poésie l'âme de sa jeunesse universitaire.

La Restauration produisit quelques scholars remarquables, comme Anthony Wood et Humphrey Prideaux. Le règne de la reine Anne vit naître le haut toryisme, alors qu'une ombre de paganisme erra dans les cloîtres d'Oxford. Sous la période georgienne, des étudiants fameux, comme Johnson du collège Pembroke et Gibbon à Magdalen, attachèrent leur nom immortel à l'Université.

Enfin, l'Oxford qui vit éclore le génie de Shelley et de Landor ressemble trop, dans son essence, à l'Oxford de Matthew Arnold et à celle qui vient, dans ces derniers mois, de se dépeupler pour la sécurité de l'empire et la sauvegarde de l'humanité, pour que nous nous attardions plus longtemps à l'histoire.

\* \* \*

Cette incursion fugitive à travers les siècles nous amène à l'Université moderne, à cette ruche intellectuelle, sportive et religieuse, dont le nom, fameux aux quatre vents du monde, brille d'un éclat qui n'est pas près de s'éteindre. Le voyageur, qui, l'ayant entendu prononcer par la renommée, veut faire connaissance avec la réalité, est un peu désappointé lorsqu'après une heure de chemin de fer de Londres, il descend à la petite gare, style XXe siècle, qui porte son nom inscrit. Il l'est encore si, se mettant en quête de trouver l'*édifice* universitaire, comme un Américain chercherait l'Université de Paris ou l'Université de Harvard, après quelques courses vaines mais saisissantes dans un décor imposant, dans un court circuit criblé d'architectures gothiques enchanteresses,

il découvre que l'Université physique, comme nous dirions à l'Université Laval, avec une bâtisse particulière, n'existe pas.

Mais quelle révélation lorsqu'il vient à comprendre, petit à petit, que "Cette Université, mieux qu'aucune autre au monde, c'est une personne qui a son honneur, l'orgueil de cet honneur et son existence absolument personnelle, et qu'elle ne vit que pour accroître cette fierté naturelle, pour dispenser de la grâce, de la force et de la vertu. Il comprend que, lorsqu'elle emploie la formule sacro-sainte, célébré depuis Elizabeth, *by the name of the chancellor, masters and scholars of the University of Oxford*, c'est toute une grande personnalité collective qui agit et prend une décision. C'est Oxford qui parle et s'anime. C'est tout ce corps studieux, groupé dans sa tradition collégiale elle-même, soumis à une tradition commune. C'est le souvenir du passé, l'image ancestrale qui se forme dans l'esprit de tous ceux qui invoquent la formule corporative et glorieuse. C'est un groupement professionnel, tumultueux à la fois et timide, qui vote, exprime sa volonté, fait sentir son inspiration et l'indique. C'est cette société intellectuelle et religieuse, qui se meut en toute indépendance, règle sa vie à son gré, dispose de son temps (Grappe: *Pierres d'Oxford*). "

L'étudiant, lui, qui vient de s'installer pour deux ou trois ans, soit à Worcester, soit à Christ Church ou à Wadham, sent bien que, ce qui est palpable, ce qui tombe sous ses yeux à tout instant et se trouve à la base de sa vie journalière, c'est son *collège*, où il a ses chambres somptueuses, son valet, son *scout*, ses amis, ses cercles, où il fait ses études sous la direction d'un tuteur, où il se recrée au *foot-ball*, au *hockey*, au *tennis*, au *cricket*. Pour lui, l'Université est une personne morale, une entité abstraite, une déesse invisible et

capricieuse, qui l'assujettit à deux ou trois examens, le fait rater ou lui confère un grade, le met à l'amende pour escapades ou infractions à la règle. S'il dit qu'il étudie à Oxford, c'est la ville qu'il a dans l'esprit. Il se réclamera plutôt de Magdalen, de Balliol, ou d'un autre collège. Le collège, corporation autonome, est le centre de sa vie d'*undergraduate*, faite de devoirs religieux, de conduite morale et d'études.

Il y a, ainsi, vingt-quatre collèges, qui forment, par l'ensemble de leurs édifices, la personne physique et, par la déléation de leurs principaux professeurs à une assemblée fédérale appelée *convocation*, la personne morale de l'Université.

Ces minuscules cités résidentielles ont à peu près toutes la même physionomie charmante. Ce sont d'énormes bâtisses en pierre, style gothique, renaissance ou mixte, à deux étages en plus du rez-de-chaussée, avec de vastes cours quadrangulaires ornées de pelouses et de terrasses, avec chapelle, riche salle à manger, bibliothèque, cabinet de lecture, salles de conférences et de nombreuses suites de chambres pour le président et sa famille, pour les tuteurs célibataires et les 100 ou 150 élèves qui y vivent.

Une fois installé dans son appartement, l'étudiant entre dans la routine des jours qui se ressemblent. Le matin, son serviteur, son "scout" comme il l'appelle, vient l'éveiller — *Half past seven, sir!* — lui rappelant qu'il doit aller à la chapelle ou enregistrer son nom s'il préfère y aller le soir. Le "scout" prépare le feu dans la cheminée, met le couvert, apporte de la cuisine le déjeuner pour le *master* et ses convives, s'il en reçoit; car le repas plantureux du matin est pour l'oxonien sociable l'occasion par excellence du commerce intime. Le déjeuner est suivi de conversations où l'on fume cigarettes et pipes les pieds sur les chenêts.

A dix heures, les cours commencent. C'est un chassé-croisé, dans les rues, d'étudiants en bicyclette, ou à pieds, por-

tant béret et robe académique, qui se rendent aux différents collèges, suivant les matières qu'ils étudient et d'après la liste des cours dressée officiellement pour l'année à l'ouverture du terme. Ainsi, si le professeur Lee donne un cours de 10 à 11 le mardi et le jeudi sur le droit romain, à Worcester, les étudiants qui se destinent à la jurisprudence quitteront leur collège, à cette heure-là, pour s'y rendre, tandis que d'autres suivront M. Cunningham traitant de littérature grecque à Nerton. Chaque collège ne donne qu'un certain nombre de cours sur les sujets dans lesquels ses tuteurs se sont spécialisés, et c'est ainsi que les étudiants, entre 10 et 1 heure, vont de collège en collège trouver ce qui convient à leurs études. Il arrivera même, bien que le fait soit rare, qu'un étudiant n'aura pas de tuteur pour le diriger dans sa spécialité dans son propre collège. Il l'aura dans un autre, et son propre collège devient alors pour lui un simple domicile, bien qu'il demeure sous sa juridiction pour ce qui concerne sa conduite morale et religieuse et sa vie générale.

A 1 heure, chacun se retrouve chez soi pour le lunch. Autant le déjeuner a pu être gargantuesque, autant le lunch aura un caractère spartiate — du pain, du beurre, du fromage et du lait. Tout étudiant fait du sport. L'étude cesse entre 2 et 4, car il lui est impossible de courir confortablement et sainement avec un estomac surchargé. Vers 2 heures, on le voit, en culotte courte et en blouse bigarrée suivant les couleurs de son collège ou en chandail, qui file vers les pelouses de *foot-ball*, de *hockey*, ou qui descend vers la rivière Cherwell pour la rame.

A 4 heures, après le bain, c'est le thé, moment délicieux de bien-être, d'appétit, d'une gaieté qui s'exhale en conversations sur le sport, la politique, la religion, tandis que l'hôte sert le thé lui-même à ses amis.

Entre le thé et le dîner, il travaille chez lui, et Oxford devient silencieuse.

A 7 heures, la cloche du collège sonne le dîner pris dans la grande salle où, en une minute, professeurs et élèves, en habit académique de rigueur viennent s'asseoir. Ces *halls*, avec magnifiques plafonds en reliefs sculptés et immenses fenêtres à vitraux anciens, ont une majesté de résidence royale. Des panneaux commémoratifs et des peintures imposantes rappellent les figures et les noms honorables de l'histoire collégiale. Les tables en noyer antique gardent la nuance sombre des siècles dans la fibre du bois. La vaisselle porte les noms et la date de la Restauration. La bière se boit dans des coupes d'argent aux armes du collège. L'étudiant s'installe à la table qui convient à son *année*, mais il s'y assoit où il veut. C'est une idée ingénieuse pour empêcher les fusions trop étroites. En fait, chacun finit par choisir la place où il retrouve ses amis intimes à ses côtés. Les professeurs sont à la table haute située sur une estrade au fond de la salle.

Le dimanche, ceux-ci viennent en nombre et, s'ils ont la visite de quelques gradués de renom, comme un ministre, c'est toute une affaire que de mettre fin au sabbat échevelé auquel les étudiants se croient obligés de s'adonner au début du repas en l'honneur du distingué passant. Les étudiants de 3ème et de 4ème année occupent la table avoisinant la table haute, tandis que les gradués ont un coin spécial selon leur dignité. Puis viennent, par tables de 20 à 25 élèves, la seconde et la première années.

Ces dîners, il faut croire, gardent encore l'esprit des temps anciens. Les *dons* ou professeurs, comme les pairs anglais, y exercent des fonctions judiciaires et législatives — à part la fonction gastronomique. Ils ont charge de régler les disputes qui s'élèvent à table entre étudiants, et leurs décrets sont absolus. C'est une institution curieuse qui remonte au moyen-âge. Le *scoucing*, ou mise à l'amende, s'applique aux bris d'étiquette, au défaut de bonnes manières à table. Les

autres offenses susceptibles d'amende sont les propos trop profanes, le calembour, le juron, le bavardage, le retard à table. Prenez, par exemple, le cas d'un rameur qui trouve peu confortable son banc de table après deux heures d'exercice sur le petit siège mobile de sa chaloupe. En guise de consolation, il remarque que le Seigneur sait donner et reprendre: "The Lord giveth and the Lord taketh away". Qui va décider s'il y a eu profanation? Le président et sa cour à la table haute. La remarque irrévérencieuse de l'élève avec circonstances est écrite par un autre, et portée par un *scout* à la table haute. Imaginez la situation du président exposant la question: "Est-ce une profanation que de faire allusion, en citant la Bible, aux quelques molécules qu'un étudiant peut perdre en égratignures sur le siège dur de sa chaloupe en ramant pour son collègue?" L'étudiant qui est *scouced*, mis à l'amende, paie généralement une grande coupe de bière qui passe à la ronde autour de sa table. Cette coutume donne lieu parfois à des incidents comiques. Ainsi, si l'étudiant "scoucé" se connaît un gosier d'allemand, il peut boire d'un trait toute la coupe. L'effet sur sa sobriété est désastreux, mais tous les étudiants à sa table sont par le fait même mis à l'amende et, par le sacrifice ou le courage un peu bachique d'un seul, il y a de la bière à table pendant des jours.

Il n'y a pas d'endroit au monde où le printemps se lève plus doux qu'à Oxford. C'est comme une suave compensation aux longues pluies de l'automne et de l'hiver. Les hautes murailles tapissées de lierre sont à la fois une trappe pour les premiers rayons du soleil et un écran contre les vents de mars. Les narcisses, les tulipes et les primevères s'ouvrent au gré du jardinier, tandis que les pommiers et les cerisiers bourgeonnent à l'envi. Durant de longues et paisibles heu-

res, après le repas du soir, cette floraison étale sa beauté devant les étudiants, qui se promènent, fument ou jouent aux boules sur la pelouse. Toutes les fenêtres du quadrilatère s'ornent de fleurs brillantes. Quel homme pourrait vivre trois années de sa jeunesse au contact de cette nature sans sentir son âme s'élever et s'ennoblir ? Aussi longtemps que dure le crépuscule, les étudiants demeurent assis à causer ou à chanter aux sons de la mandoline et certaines nuits splendides en voient parfois philosopher jusqu'à l'aurore. Surtout la veille du premier mai, les *freshmen* attendent ainsi l'heure matutinale pour aller entendre, au lever du soleil, l'hymne religieux qui se chante depuis des siècles, chaque année, du haut de la plus belle tour gothique du monde, la tour de Magdalen College.

\* \* \*

N'allons pas conclure de cette hâtive description de la journée de l'étudiant à un état de flânerie générale à l'Université. Il y a les paresseux, les fils de famille, gâtés d'argent et de caprices, un peu joueurs, buveurs. Mais il y a aussi la grande majorité des travailleurs qui, après 9 heures, alors que tous les carillons d'Oxford sonnent harmonieusement le couvre-feu, peinent silencieusement comme les Bénédictins des temps passés dont le souvenir hante encore les cloîtres oxoniens. Ils iront bien, de temps à autre, au théâtre pour se détendre l'esprit. Ils assisteront chaque jeudi aux débats parlementaires de l'*Union Society*, dont le parquet fut témoin des débuts oratoires de tant de grands hommes anglais. Ils fréquenteront fidèlement leurs cercles littéraires et scientifiques, afin de suivre le mouvement oxonien. Mais ils sauront concilier la récréation et le devoir en consacrant le temps nécessaire aux travaux qu'ils doivent remettre, chaque fin de semaine, à leurs tuteurs pour préparer les examens.

Ne perdons pas de vue non plus la grande liberté laissée à l'élève. Il est vrai qu'il doit conformer sa vie journalière à d'assez nombreux règlements, plus ou moins puérils, qui constituent une certaine contrainte. Il ne peut s'absenter d'Oxford sans permission. Il lui faut être rentré au collège avant minuit, au risque d'être congédié de l'Université. Sur la rue, après 8 heures, la robe académique est obligatoire. Il ne peut fréquenter les tavernes. Et une police universitaire sévère et détestée, composée d'un *proctor* ou *prog* et de quatre *bouledogues*, veille à l'observance de la règle. Le *proctor* est un des professeurs ou *dons* spécialement chargé de cette besogne. Les *bouledogues* sont des gaillards solides et bons coureurs qui doivent faire les arrestations. On raconte qu'un soir, vers 10 heures, un étudiant, fameux coureur " dans les cent verges ", se heurte au coin d'une rue au *proctor*, sans avoir revêtu sa toge réglementaire. Il tourne prestement les talons, décampe, suivi de près par les *bouledogues* et de loin par le *prog*, et atteint le portique de Queen's College. Le seuil d'un collège est, de temps immémorial, asile sacré pour un fuyard de la sorte. Il s'assied sur l'un des gradins et allume sa pipe. La police le somme de se rendre, alléguant qu'à minuit, heure où il doit être de retour à son propre collège, il aura à déguerpir et tombera fatalement dans la gueule des *bouledogues* qui le happeront. Il riposte que c'est à qui courra le plus fort. Le *proctor* lui intime qu'à ce jeu d'attente l'amende sera substantiellement grossie. L'étudiant reste coi. Le temps passe, les *bouledogues* grommellent, minuit sonne, la police se met en défense. L'étudiant secoue tranquillement la cendre de sa pipe, sonne le portier et salue poliment la garde: " Good night, sirs! Remember one of the hundred yard runners and Queen's College. " C'était son collège !

En dépit de ces entraves, assez douces en somme, l'étudiant demeure libre de ses mouvements et de son temps. Pour

ses travaux, sa culture générale, sa vie au collège, il lui est loisible de disposer de ses heures à sa guise, de répartir ses labeurs comme il l'entend.

Son tuteur, qui le dirige, et les examinateurs le jugeront selon les résultats. Cette liberté et cette initiative produisent même chez quelques-uns cet effet paradoxal que le meilleur de leurs études, le *reading*, qui exige de la réclusion et du silence, s'accomplit durant les six mois de vacances qu'accorde l'Université. A Oxford, ceux-là se contentent de suivre les cours le matin, remettant le fruit de leurs vacances studieuses pour satisfaire leurs tuteurs, et emploient le reste du temps en exercices sportifs, en réunions de cercles, en relations sociales. C'est le cas d'un assez grand nombre de jeunes Anglais. Leurs vacances dans la famille sont un temps de calme, propice à l'étude. Ils reviennent ensuite à Oxford comme en un lieu d'enchantements variés, de sport et de bon commerce avec les amis.

C'est moins le cas des boursiers de Cecil Rhodes, qui consacrent leurs vacances à visiter profitablement l'Europe et qui doivent, pour réussir aux examens, étudier davantage aux heures de résidence à Oxford. Eux aussi, cependant, consacrent une grande partie des vacances à l'étude. Ils partent pour la France, l'Allemagne, l'Italie, avec leurs livres, et se tracent un programme de voyage conciliable avec tant d'heures de travail chaque jour. Pour tous, c'est une question d'initiative, de liberté bien employée et de saine méthode, d'où dépend le succès aux examens. A tout événement, une moyenne de six heures d'étude par jour est considérée par les professeurs comme très satisfaisante.

\* \* \*

Du point de vue éducationnel, on peut dire que le collège

*enseigne* et que l'Université *examine*. La rareté des examens — au nombre de deux seulement en trois ans, l'un préliminaire, l'autre final — est en raison directe de leur importance. Ce qu'on nomme *responsions* est à peine digne de mention ici ; c'est la condition de l'inscription. Elles consistent en une interrogation sommaire sur le grec, le latin, les mathématiques et l'histoire. En vue de l'examen final, une chose remarquable, qui ne se voit qu'à Oxford et qui montre bien l'esprit conservateur anglais, c'est la division des étudiants en deux catégories distinctes : les *passmen* et les *honour* ou *class men*.

Le *passman* appartient à l'espèce d'*undergraduate* qu'on peut appeler historique. Son origine remonte sans solution de continuité au moyen-âge alors que la somme totale des connaissances humaines était encore assez restreinte pour que l'Université prétendît la servir toute à la fois, en une sorte de pot-pourri, à quiconque en faisait la demande. Le système du pot-pourri est encore en vogue à Oxford, malgré les progrès de la science qui forcent l'homme à se spécialiser. Le *passman*, comme l'*honour man*, peut parvenir au B. A. et au M. A. Il se met entre les mains d'un tuteur. Celui-ci, patiemment, lui prépare un élixir composé des rudiments des matières les plus variées et les plus hétéroclites, essaie de le lui faire digérer durant trois ans et, au bout de ce temps, si le *passman* a réussi dans les préliminaires, les *pass-moderations*, il se présente à l'examineur, qui sourit et en fait un bachelier tout simple, sans distinction.

L'*honour man* est celui qui, comme son nom l'indique, tend aux *honneurs*. Il désire non seulement réussir, mais réussir avec une certaine distinction. C'est l'étudiant d'ambition, d'initiative, d'énergie, à qui le tuteur s'intéresse au plus haut point, car le succès de l'élève rejaillit sur le professeur et sur le collègue. L'*honour man* est, de plus, l'homme qui se spécialise. Il y a ainsi huit sections reconnues par

l'Université, avec *curriculum* bien défini, entre lesquelles il peut choisir : les belles-lettres ou *greats*, les sciences naturelles, le droit, l'histoire moderne, la philosophie, la théologie, les études orientales et l'anglais. Ces huit spécialités sont une création moderne. Elles sont nées de la nécessité qui se fit sentir, au XIXe siècle, avec l'extension toujours plus large des connaissances humaines, de diviser les études en catégories et d'y engager les élèves de talent au lieu de leur servir un peu de tout, soit des notions éparses sur tout le vaste champ de la science.

Ici l'oeuvre du tuteur est vraiment intéressante. L'élève va passer une ou deux heures par semaine en tête-à-tête avec lui. Il lui remet un *essay* préparé longtemps d'avance et soigneusement mûri à l'aide de ses auteurs. L'*essay* est passé au crible. L'élève défend sa thèse, le tuteur suggère et corrige. Quand l'élève a subi l'interrogation préliminaire, qui n'offre pas de difficulté, il continue sa préparation pour les *final schools*, au bout de trois ans. Ce dernier examen n'est pas un jeu. Il dure six jours, parfois dix, avec séances de six heures par jour, et couvre tout le cercle de la spécialité, tout le programme. Durant ces séances d'écriture, l'élève n'a que sa plume et sa tête. Il doit répondre, dans son meilleur style, avec le plus clair de sa pensée, à une série de questions imprimées qui touchent aux matières de sa spécialité. L'examen oral, le *viva voce*, est une formalité ; c'est l'écrit qui décide. Les *classes* ou *honours* se divisent en première, deuxième, troisième, quatrième ; plus bas, c'est le *pass degree*, le titre nu, sans honneur, l'équivalent d'un insuccès.

\* \* \*

D'une manière générale, Oxford est peut-être moins un foyer de science que le laboratoire de la race, le microcosme

de la vie intellectuelle anglaise. Chez elle, semble-t-il, depuis des siècles, les hommes ont pensé ce que l'Angleterre doit penser quelques mois plus tard, et ils ont mis à le penser la fougue et l'énergie de la jeunesse. Cette impulsion ne vient pas toujours d'Oxford même. Elle vient peut-être d'Italie, de France, de Londres, de quelque pasteur de campagne, de quelque *parson* en tournée de prédication. De quelque coin du monde que surgisse le levain, Oxford, en le recevant, fermente. De cette fermentation sortent promptement des forces nouvelles, religieuses ou intellectuelles, pour la civilisation anglaise. De ce point de vue, Oxford est le lieu par excellence pour se délecter à conter fleurette aux théories nouvelles, aux jeunes opinions. Elles viennent à l'étudiant avec des figures candides, comme la reine de Rabelais, bien qu'elles soient, comme elle, aussi vieilles que la pensée humaine; mais ces amours intellectuelles sont trop brûlantes pour pouvoir durer.

Pendant qu'il y développe ainsi son esprit, le jeune oxonien veille sur sa santé et son développement physique. C'est à ses yeux le bien essentiel sans lequel rien ne s'accomplit en ce monde. Il se pèse régulièrement pour se tenir au poids normal et consulte le médecin. La devise " un esprit sain dans un corps sain " est la raison première de ses nombreux exercices. Peut-être pêche-t-il par excès en ce sens. Les tuteurs eux-mêmes, qui prétendent que l'étudiant, studieux au point de travailler l'après-midi, ne peut être en bonne santé, vont sans doute un peu loin. Comme résultat, le jeune Anglais est grand, solide, viril, d'une sensibilité bien gouvernée. Taine en fait la remarque quelque part. Il montre, à côté de l'oxonien, l'étudiant français plus gracieux, plus brillant, mais aussi plus inquiet, plus tourmenté d'âme et de pensée. Il y a quelques années, les statistiques relevées au collège de Balliol indiquaient que 60 élèves sur 120 mesuraient au-delà de six pieds.

Le sport par excellence à Oxford se pratique sur la rivière. Dès le commencement d'octobre, celle-ci se couvre d'embarcations légères. Le *freshman* admire les nuances d'or des feuilles automnales et la tour de Magdalen qui dresse son front d'argent dans la clarté bleue. Aussitôt qu'il paraît sur la rivière, on le met à l'épreuve, on suppute ses forces, sa résistance, ses "possibilités". Bientôt, il rame "dans une équipe de quatre", sous l'oeil sévère d'un vétéran de son collègue. Vers la mi-décembre, il a couru sa première course, et le voilà entré sérieusement dans sa vocation. Le parfait rameur est un produit de l'habitude. Chaque jour, à la même heure, après un léger lunch, on le voit, en chandail, qui se dirige vers la barque (*barge*) de son collègue. Chaque collègue a sa barque, une grande maison flottante ornée de ses armes, confortablement aménagée au profit des élèves. Le rameur distingué fait partie des "équipes de huit". Celles-là vont jusqu'à Iffley, visitent ce petit village, remarquable par son vieux moulin et son église normande, puis viennent se reposer sur la barque, flânent et rentrent au collège à temps pour le dîner. La table spéciale où ces athlètes mangent est particulièrement bruyante, car ils portent jusque-là leur goût effréné pour les prises à bras le corps. Un statisticien s'épuiserait à compter le nombre de steaks, de côtelettes, de pintes de bière et de pots de marmelade qu'un rameur orthodoxe consomme durant trois ans. Pour ce dernier, le *terme* d'été a perdu tout son charme dès que les courses du mois de mai sont finies.

\* \* \*

Du point de vue religieux, Oxford est un centre, un foyer de protestantisme. L'église anglicane y domine en maîtresse. Dans les hautes sphères, elle inspire le mouvement et l'enseignement scientifique. Pour la vie journalière, officiellement

et pratiquement dans tous les collèges, c'est elle qui prévaut. Et bon nombre d'étudiants étrangers — coloniaux, américains ou autres —, de dénominations différentes, entrent d'emblée dans ce courant que crée dans son sein la religion anglicane et qui les amène, chaque matin, chaque soir, à la chapelle de leur collège.

Le catholicisme a sa place au soleil. Incontestablement la Réforme l'a détrôné. Newman, Ward, quelques autres soldats vaillants firent d'inoubliables luttes pour lui rendre son empire. L'effervescence passée, l'effet aujourd'hui demeure dans des manifestations humbles, mais tenaces, consolantes et pleines d'espérances.

Il serait trop long d'étudier ici le *Tractarian Movement*. Quelle est la situation faite actuellement au catholicisme parmi la jeunesse étudiante? Voilà déjà un sujet intéressant.

Fait curieux, le mot catholique est un qualificatif précieux dont les anglicans cherchent à partager avec nous le monopole, ou plutôt qu'ils essaient de nous ravir. Ceux de la Haute Eglise surtout se l'appliquent avec la plus grande satisfaction et y ajoutent, pour nous désigner, ce mot distinctif : romain. Nous sommes des catholiques romains et ils sont des catholiques.

L'idée est facile à expliquer et vient d'une tendance profonde chez les " High Churchmen " à se rapprocher de plus en plus des vrais catholiques. Oxford contient un nombre relativement considérable d'étudiants, de ministres, pleins de ferveur, qui soupirent entre eux ou en secret vers la réunion à l'Eglise catholique. La plupart n'ont qu'une objection. Ils acceptent tous nos dogmes, l'Immaculée-Conception, l'Invocation des Saints, les Indulgences, mais ne peuvent se résoudre à accepter l'autorité du pape, qui ne reconnaît pas la validité des ordres anglicans. "Comment, disent-ils, nous avons adoré Jésus-Hostie sur nos autels, maintes fois nous l'avons

reçu dans nos coeurs de la main de nos ministres ! Est-il possible que nous nous soyons ainsi trompés, que tant d'hommes éclairés se soient ainsi trompés durant toute leur vie et que tout cela ne soit qu'une irréalité ? " D'autres entretiennent l'idée qu'il vaut mieux, au lieu " d'aller à Rome " individuellement, prêcher la doctrine aux non-convaincus et amener le troupeau en bloc au bercail. Chez d'autres, enfin, les aspirations viennent par poussées, soudainement, pour une cause quelconque ; pour avoir entendu un bon sermon à Saint-Aloysius ou être venus à la bénédiction dans la catholique, petite et dévotieuse chapelle, ils attrappent " la fièvre romaine " (the roman fever). Assoiffés de vérité, ils semblent avoir de ces moments dorés où la lumière respandit. Des voix que seuls ils peuvent entendre semblent les appeler vers Rome. Ils hésitent, perdent boussole pour quelques semaines, et peu à peu leur milieu intellectuel et religieux les ramène au normal. " La fièvre est passée ", disent-ils.

En février 1895, quatre cent trente et un diplômés catholiques et autres adressèrent la pétition suivante à leurs évêques catholiques :

" Nous, catholiques soussignés, intéressés à l'éducation universitaire, demandons humblement à vos Seigneuries de faire à la Propagande des représentations capables d'assurer d'une façon définitive la suppression des barrières qui empêchent les catholiques de jouir des avantages de l'éducation universitaire à Oxford et à Cambridge. "

Un rescrit de la Sacrée Congrégation de la Propagande, en date du 7 avril 1895, annonça que la résidence des étudiants catholiques laïques à Oxford et à Cambridge était désormais tolérée et posa comme condition aux évêques la formation

d'un bureau de membres du clergé et de laïques à l'effet de prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder leurs intérêts religieux.

Depuis 1895 seulement, il est donc permis aux étudiants catholiques de venir étudier à Oxford. Avant cette date, peut-être un étudiant catholique pouvait-il venir à Oxford et suivre les cours privément. Mais il lui était probablement impossible, au risque de désobéir à l'ordre épiscopal et de passer par-dessus les barrières religieuses, d'appartenir officiellement à l'Université, d'en être un membre inscrit et de prendre ses grades.

En avril 1895 fut constitué le bureau qui devait être chargé de veiller aux intérêts des étudiants catholiques à Oxford et à Cambridge. Depuis lors, il pousse son oeuvre pour le plus grand bien de la jeunesse catholique et ses résultats égalent les espérances conçues par le groupe d'âmes généreuses qui lui ont donné naissance.

La principale condition posée par le Saint-Siège, en annonçant que la résidence aux deux Universités était désormais permise, fut que les *undergraduates* catholiques suivissent des cours ou conférences régulières, données par des professeurs catholiques sur la philosophie, l'histoire et la religion.

Le Saint-Siège a en même temps sanctionné la nomination d'un aumônier spécial à chaque université pour prendre soin spirituellement des *undergraduates* catholiques laïques en résidence.

En mettant le pied à Oxford, l'étudiant catholique trouve aussitôt un foyer spirituel où il est accueilli comme l'enfant de la famille. L'aumônier, au courant de son arrivée, lui envoie une carte lui communiquant l'endroit de la chapelle, les heures des offices, le nom du conférencier, et souvent vient en personne faire une visite de circonstance. Et ainsi, chaque terme, il le suit paternellement, s'intéresse à son progrès spi-

rituel et tient son coeur sacerdotal large ouvert à sa portée. Il y a régulièrement de soixante à soixante-dix étudiants catholiques à Oxford. Tous les ans, quelques-uns essaient, que remplacent de nouveaux venus.

Le dimanche, la modeste chapelle, ignorée du public et située dans l'appartement de l'aumônier, réunit les jeunes ouailles. Après la messe, il y a conférence par un prédicateur qui vient expressément chaque terme. Jusqu'ici, les Jésuites ont été les favoris. La jeunesse semble goûter d'une manière spéciale leur prédication pratique, pénétrante et claire.

Tous les dimanches, entre 5 et 6, à l'heure du thé, il est entendu que l'on reçoit chez l'aumônier, entre une lampée et un gâteau, le bon conseil et le mot d'esprit; tout cela au son d'un petit orchestre, qui vous délecte d'airs en sourdine, et en compagnie des condisciples catholiques. Cet aspect social de l'oeuvre a bien des charmes pour les étudiants et leur permet de faire plus ample connaissance les uns avec les autres, de se sentir les coudes et de ne faire qu'un, sans gêne et sans cérémonie.

Un dernier mot sur le Cercle Newman. Les élèves se réunissent tous les quinze jours, et tour à tour, dans les différents collèges, chez quelque étudiant-membre prêt à faire la gracieuseté de ses chambres. Le Cercle tient des conférences, invite parfois des orateurs étrangers éminents et chaque séance se termine par un débat où la conférence est passée au crible, où le conférencier doit soutenir sa position. Toutes les questions se traitent, religieuses, morales, politiques. Nul sujet, pour ainsi dire, n'est banni de la discussion, et c'est un spectacle ravissant parfois de voir tant d'intérêts divers se manifester en minuscules conflits entre universitaires anglais, irlandais, coloniaux, français et même allemands, entre gens enfin venus des quatre points du monde.

\* \* \*

A l'heure présente, la physionomie de l'Université doit se reconnaître à peine ; car elle porte les angoisses de la guerre, la tristesse de son dépeuplement et le courageux souci du sacrifice. Oxford est devenu un camp armé. Le sombre drapeau et la robe académique, symboles de l'austérité studieuse et pacifique, ont fait place au khaki, évocateur de tranchées, de sang et de mitraille. Le bruit des jeux s'est tu devant la clameur guerrière, les quadrilatères ne sont plus foulés que par des pelotons en armes. Oxford donne actuellement à l'empire et à l'humanité, comme le reste de l'Angleterre, ce qu'elle a de meilleur, ses propres enfants. Des centaines d'oxoniens sont inscrits à jamais sur la liste immortelle de ceux qui meurent pour la patrie.

#### OXONIENSIS.

---

# Nos Luittes constitutionnelles

1791 -- 1840

(SUITE)

---

## II

### LA QUESTION DE LA RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE

**P**ARALLELEMENT à la lutte pour l'administration des deniers publics, nos députés, tout comme en Angleterre, menaient une autre bataille pour la conquête de la responsabilité ministérielle. Ces deux libertés constitutionnelles s'appellent et se complètent l'une l'autre. Nous l'avons vu plus haut dans l'histoire des institutions britanniques : le droit absolu des chambres sur les subsides entraîne comme corollaire la responsabilité de l'Exécutif au parlement.

Voici quels éléments constituent, dans une colonie anglaise, la responsabilité ministérielle : 1o Le gouverneur nommé par le souverain ne doit compte de ses actes qu'au gouvernement impérial, avec cette réserve toutefois qu'il ne peut agir sans avoir consulté son conseil et que pratiquement il doit en passer par l'avis de ses conseillers ; 2o le ministère doit se recruter dans le parti politique qui forme la majorité à la Chambre basse ; 3o les ministres doivent compte de leurs actes non pas au représentant du souverain mais à la Chambre des représentants ; 4o les ministres étant responsables de leurs actes doivent être pourvus des moyens de faire face à cette

responsabilité : à eux donc reviennent, toujours sous la surveillance de la Chambre, la nomination des fonctionnaires et l'attribution des deniers publics ; 5o un ministère ne peut demeurer en fonction qu'aussi longtemps qu'il commande la majorité dans la Chambre d'assemblée ; advenant le cas d'un vote de blâme, le ministère doit donner sa démission ; alors, le représentant du souverain peut en appeler au peuple par des élections générales ou réorganiser un ministère dans la nouvelle majorité.

\* \* \*

Il va sans dire que nous étions loin de ce système en 1791. Le roi établit l'Exécutif dans le mois de septembre de cette année-là. La nomination des conseillers relevait de la Couronne. Ils pouvaient discuter et voter sur les questions que le gouverneur avait ordre ou liberté de leur soumettre. Ils devaient aussi vérifier de temps à autre les comptes publics et les présenter en dernier ressort aux commissaires de la trésorerie en Angleterre. En conséquence, les conseillers exécutifs n'admettaient point que la Chambre pût leur demander des comptes, surtout en ce qui concernait les biens de la Couronne.

Mais le vice le plus grave de tout le système, c'était la concentration des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire dans les mêmes mains. En nommant eux-mêmes et à vie les conseillers législatifs, les conseillers exécutifs s'en faisaient un paravent pour s'assurer l'impunité et perpétrer les plus graves abus. Au besoin, ils assumaient eux-mêmes les fonctions de législateurs. Vers 1834, les deux tiers du Conseil exécutif étaient pris dans le Conseil législatif. Quelques années auparavant, en 1828, dans leurs pétitions en Angleterre, les Canadiens avaient flétri le Conseil législatif qui

n'était, disaient-ils, que l'Exécutif sous un autre nom. Aussi bien, comment qualifier le système politique où les lois doivent être mises à exécution par les plus violents ennemis du premier pouvoir législatif? Et, si l'on se rappelle que quelques-uns de ces conseillers cumulaient les fonctions de juges, qu'en 1834 les juges de la Cour d'appel siégeaient encore dans l'Exécutif, que vers 1828 les neuf conseillers exécutifs étaient tous pourvus d'emplois, un seul excepté, nous le demandons, quelle indépendance pouvaient manifester, à l'égard du pouvoir, des conseillers qui tenaient de ce même pouvoir le monopole des honneurs et des profits ?

Le gouverneur suborné par ses ministres s'employait quelquefois plus ardemment que les autres pouvoirs à restreindre les prérogatives de la Chambre. Trop souvent homme de parti, il se donnait volontiers les attitudes d'un vice-roi absolu. L'Acte de 1791 conférait au représentant de la Couronne le pouvoir de réserver certains projets de loi pour la sanction royale. Au lieu de ne voir là qu'un droit extrême, dont il ne faudrait user que dans les cas exceptionnels, les gouverneurs en firent une mesure d'habitude, à tel point que Lord Glenelg sentit un jour le besoin de leur adresser un rappel à l'ordre.

Mais le corps qui, sans conteste, tint à faire le plus violemment échec aux représentants du peuple, ce fut le Conseil législatif. Rempli des créatures des gouverneurs et de l'Exécutif, il s'acquitta à merveille de son rôle d'obstructionniste. En 1827, la Chambre adopta vingt-sept projets de loi; le Conseil les rejeta tous. En 1833, vingt-huit sur soixante-quatre furent ou rejetés ou amendés jusqu'à en devenir méconnaissables.

“ Ce Conseil législatif, disait Lord Durham, n'était de fait, entre les mains des fonctionnaires publics, qu'un *veto* sur tous les actes de la Chambre populaire; et il a fallu un

grand et profond respect de la constitution pour que les représentants d'une grande majorité se soient ainsi soumis avec patience aux entraves que quelques individus plaçaient dans leur voie." — "Dans toutes les occasions", disait Lord Stanley, en 1828, en parlant du Conseil législatif, "ses membres se sont enrôlés dans le parti du gouvernement contre le peuple. Ils se sont posés comme un obstacle entre le gouvernement et le peuple, et ils n'ont su contenir ni le peuple ni le gouvernement. Tandis qu'ils mettaient ce dernier en état de faire la guerre à l'autre, ils étaient une occasion constante de discorde et d'anarchie." En 1830, lord Sandor parlait un langage aussi sévère : "La conduite imprudente suivie pendant dix années par la dernière administration m'effraie. Elle a eu pour résultat d'introduire dans le Conseil une petite faction de fonctionnaires qui n'ont que trop souvent réussi à se poser comme les véritables représentants du parti anglais dans la colonie, qui ont même résisté aux vœux et enchaîné le jugement du gouverneur lorsqu'il s'efforçait de réformer des abus dont ces conseillers étaient les auteurs et dont ils profitaient."

Cette formidable organisation de fonctionnaires prétendait bien détenir à elle seule toute l'administration du patronage, méprisant ainsi, une fois de plus, les droits de la Chambre. On croit rêver quand on prend connaissance de certains chiffres. Vers 1832, la population du Bas-Canada s'élevait à 600,000 habitants, dont 75,000 à peine d'origine britannique. Or, en consultant les rapports de l'administration provinciale, on découvre que, sur 1,600 fonctionnaires, 45 tout au plus sont d'origine française. Et encore ces derniers fonctionnaires émargent-ils au budget pour les emplois les moins lucratifs! Une liste de juges de paix, publiée vers le même temps, contient à peine un tiers de juges d'origine française. Les mêmes injustices apparaissent à tous les degrés de la ma-

gistrature. Sur 30 juges qui revêtirent l'hermine à partir de 1800, l'on ne comptait, vers 1830, que 11 Canadiens contre 19 Anglais.

\* \* \*

En face d'un tel Exécutif, quel pouvait bien être le rôle d'une Chambre représentative ? On se le demande non sans raison, après l'exposé de ce système politique organisé, semble-t-il, pour jeter violemment les deux pouvoirs l'un contre l'autre. Tant que la province ne solda pas elle-même les frais de l'administration et que dut se faire l'éducation politique des Canadiens français, les deux pouvoirs opérèrent, tant bien que mal, sans trop de heurts. Mais la question du ministère responsable se posa dès la session de 1809, c'est-à-dire deux ans après qu'on l'eut réglée pratiquement en Angleterre.

Ce fut Pierre Bédard qui s'en fit le protagoniste. Bédard admet sans ambages " qu'il n'existe point de ministres en titre d'office ". Il n'en démontre pas moins, avec son grand sens constitutionnel, que, s'il n'y a point de ministère, il faut admettre tout de même l'existence des ministres. Soutenir le contraire serait conclure à l'absurdité absolue de la Constitution de 1791. En effet, disait équivalement Bédard, ou la Chambre ne posséderait alors que des droits illusoires et devrait renoncer à l'existence, ou bien, pour se faire rendre raison, elle n'aurait d'autre recours que de diriger ses attaques contre la personne même du représentant de Sa Majesté, " ce qui, soutenait l'orateur, serait une théorie monstrueuse ". Il concluait donc que " l'idée de ministère est une idée essentielle à la conservation de la Constitution ".

Les événements ne tardèrent pas à confirmer la thèse de Bédard. La Chambre choisit de défendre son droit à l'existence, et, du même coup, elle se trouva en lutte avec le gou-

verneur. Si, en effet, l'on met de côté l'élément de discorde apporté par le caractère brouillon de Sir James Craig, il est impossible de voir, dans les heurts malheureux de son administration, autre chose que la conséquence de l'irresponsabilité de l'Exécutif. Et ce fut là la première phase de la lutte.

Le *Colonial Office* cependant ne tarda pas à se raviser. Pour sauvegarder à tout prix la dignité du représentant de la Couronne, il enjoignit aux gouverneurs de jeter comme tampon, entre leur personne et l'Assemblée, le Conseil législatif. Cette seconde phase de la lutte commence avec Sherbrooke. Lord Bathurst écrivait alors au gouverneur : " Jusqu'ici le gouvernement a trouvé dans toutes les occasions ordinaires une ressource constante dans la fermeté et les dispositions du Conseil législatif ; nul doute qu'il continuera tant qu'il pourra à contrecarrer les mesures les plus injudicieuses et les plus violentes de l'Assemblée. Il est donc désirable, pour toutes sortes de raisons, que vous profitiez de son assistance pour réprimer les actes de cette Assemblée que vous pourrez trouver sujets à caution, au lieu de mettre votre autorité ou celle du gouvernement en opposition immédiate à celle de la Chambre. "

De ce jour, les frictions accidentelles entre le Conseil législatif et l'Assemblée se transformèrent en un antagonisme irréductible. Et voilà comment, dans le Bas-Canada, la Chambre populaire fut poussée à mener la lutte surtout contre le Conseil législatif. Elle s'efforcera de le rendre électif, tandis que les gens du Haut, se heurtant avant tout à l'organisation redoutable du *Family Compact* installée en conquérante dans l'Exécutif, livreront bataille pour obtenir un Exécutif responsable.

Est-ce à dire toutefois que dans le Bas-Canada l'on se désintéresse de l'Exécutif ? Loin de là. La Chambre, nous l'avons vu, fit ses luttes les plus ardentes pour enlever à l'Exécutif

l'administration des deniers publics. Eût-elle réussi, elle eût mis pratiquement l'Exécutif à la raison, en lui enlevant l'instrument principal de sa domination.

Battus sur ce point, les députés s'efforcèrent d'obtenir des redditions de comptes exactes et complètes. A maintes reprises, la Chambre s'employa à faire entrer un peu de régularité dans le système financier de la province. Elle exigea qu'on lui fit connaître les noms et les attributions des conseillers. Elle essaya de régler la nomination et le salaire des fonctionnaires. Avec non moins de ténacité, elle travailla à la séparation des pouvoirs par l'exclusion des juges du Conseil exécutif. Nos députés du reste, avec leur vive intelligence des institutions britanniques, finirent par adopter eux aussi la politique du Haut-Canada.

\* \* \*

En attendant, les gouverneurs eux-mêmes ont senti le besoin, devant les protestations qui s'élèvent, de faire des concessions sur la question de l'Exécutif. On s'y met dès 1817. Sherbrooke propose nettement à Lord Bathurst de faire entrer le président de l'Assemblée au Conseil exécutif. Ce serait le moyen, prétend-il, d'atténuer la méfiance qui enveloppe sans doute le gouverneur, mais surtout les conseillers. Sir James Kempt reprendra la même politique. Il proposera qu'on fasse entrer peu à peu au Conseil législatif une forte proportion de membres indépendants, et même deux ou trois *leaders* de l'Assemblée à l'Exécutif. Lord Aylmer proposera à son tour l'entrée de Papineau et de Neilson au même Conseil, afin, dira-t-il, de relever l'Exécutif dans l'estime publique et aussi de réhabiliter le gouverneur désigné communément comme une créature de ses conseillers.

En 1831, Philippe Panet, l'un des chefs du parti cana-

dien-français, fut promu au Conseil exécutif. Panet, qui demeurait député, tint en quelque sorte le rôle d'un ministre; il expliquait à la Chambre la politique de l'Exécutif et lui transmettait les messages du gouverneur. Seulement, dès l'année suivante, Panet devenait juge de la Cour du Banc du roi et, comme tel, abandonnait son mandat de député. Il fut remplacé par Dominique Mondelet, un jeune député de peu d'expérience parlementaire. Cette fois, la Chambre, mécontente du choix, se fâcha tout de bon et déclara vacant le siège de Mondelet.

Ce fut une faute. La présence d'un conseiller exécutif à la Chambre, était, on l'a dit, un embryon de responsabilité ministérielle. Malheureusement, les procédés de la modération étaient passés de saison. La Chambre n'acceptait plus que le gouverneur fit de telles nominations sans la consulter. En outre, les deux Conseils s'enfonçaient depuis longtemps dans le plus profond discrédit. Un Canadien français ne pouvait en franchir la porte sans se baisser ignominieusement. Y entrer, c'était trahir la cause de ses compatriotes. Les événements avaient prouvé maintes fois que les rares Canadiens admis au Conseil se rendaient complices de l'arbitraire, sans la moindre utilité pour la cause nationale.

En dépit de tout cependant, l'idée d'un Exécutif responsable gagnait chaque jour du terrain dans le Bas-Canada. Elliott, le secrétaire de la Commission Gosford, en écrit en Angleterre et déclare même que Papineau l'accepterait d'assez bon gré. En 1836, dans sa requête au gouverneur, la Chambre, tout en persistant dans sa demande d'un Conseil législatif électif, affirme cependant son droit constitutionnel de se subordonner l'Exécutif.

La rébellion vint arrêter ce mouvement d'idées. Lord Russell, dans ses résolutions, s'était prononcé en faveur d'une réforme du Conseil exécutif; mais, en même temps, il s'était

déclaré hostile à la responsabilité du Conseil envers la Chambre populaire.

\* \* \*

Comment expliquer cette persistance de la métropole dans le non-sens politique ? C'est bien la question qui vient spontanément aux lèvres à la fin de cette revue d'histoire. A mesure que les événements se déroulent et qu'on en cherche les causes profondes, un seul mot nous paraît qualifier justement tout ce régime : le règne de l'absurde. Sans doute, il serait contraire à toute vérité historique de ne pas avouer, de la part de la Chambre représentative, une opposition souvent intransigeante qui va même quelquefois jusqu'à la franche mauvaise volonté. Mais toute assemblée délibérante soumise au même régime eût abouti fatalement à ces excès.

C'est bien l'Acte de 1791, en définitive, qui est la cause de tout le gâchis. En créant une Assemblée parlementaire sans empire sur l'Exécutif, le gouvernement britannique créait au pays un foyer de discordes. Avec une superbe inconscience, les hommes d'Etat anglais s'imaginaient pouvoir réduire une Assemblée de sujets britanniques au rôle enfantin d'un parlement-école. A quoi bon en effet le droit de discuter et de voter des lois, si les députés ne possèdent pas le pouvoir complémentaire d'en assurer l'exécution ? Nul n'a signalé plus énergiquement que lord Durham l'incohérence de ce système politique. " Il est difficile de comprendre, écrivait le noble lord, comment des hommes d'Etat britanniques ont pu s'imaginer qu'un gouvernement représentatif et en même temps irresponsable pouvait exister dans une colonie. Si les intérêts impériaux exigent que les officiers du gouvernement soient nommés par la Couronne sans égard aux désirs du peuple, il est clair qu'un gouvernement représentatif dans une colonie est une moquerie. "

Et notons bien que le rôle de notre Assemblée n'était pas même celui d'une opposition constitutionnelle préparant son avènement au pouvoir et tempérant de temps à autre sa fureur combative en portant les responsabilités du gouvernement. Pendant cinquante ans, notre Assemblée représentative dut se confiner au rôle dangereux d'opposition permanente. Pendant vingts ans, Papineau et ses amis se surexcitèrent le tempérament dans des luttes agaçantes et stériles.

L'Angleterre, consciemment ou non, ne se fit pas faute d'aggraver souvent la situation. Pour faire fonctionner une machine politique aussi délicate, on nous envoya trop souvent, en dehors même des périodes de guerre, des gouverneurs militaires plus aptes à commander des troupes qu'à tenir le rôle de vice-rois constitutionnels. " Il est étonnant de voir combien ce pays a été mal gouverné, écrivait Elliott; l'administration de Lord Aylmer fut, j'ai le chagrin de le dire, peu sage... pendant la dernière période de son gouvernement. Les nominations et recommandations des derniers douze mois furent impardonnables, et il est telle de ses dépêches que je puis à peine lire avec patience, maintenant que je comprends les caractères réels des individus. " (1)

Aucune de ces causes cependant ne donne le dernier mot de notre imbroglio politique de 1791 à 1840. La cause première de tout le mal, il faut l'aller chercher dans les principes des hommes d'Etat britanniques d'alors en matière de politique coloniale. Nous nous souvenons qu'en Angleterre, vers la même époque, on appliquait assez mal les théories constitutionnelles. Et il se trouve qu'on les appliquait avec encore plus de retenue dans les colonies. Lord Durham fut en ce sens un véritable précurseur, et il mérite à bon droit d'être appelé le théoricien de l'autonomie coloniale. Lord John

---

(1) *Archives du Canada*, 1884, p. 172.

Russell, au contraire, déclarait à cette époque, en plein parlement, que la responsabilité de l'Exécutif est incompatible avec l'état de colonie. Lord Glenelg affirmait de son côté que le Canada jouissait suffisamment d'institutions responsables, sans qu'il fût nécessaire d'y introduire quelque autre système chimérique et hasardeux.

\* \* \*

C'est en l'année 1846 seulement que la politique impériale se décide enfin à admettre les colonies à la plénitude de la liberté britannique. Le comte Grey communiquait alors à Lord Elgin, nommé gouverneur du Canada-Uni, les instructions précédemment adressées à Sir John Harvey, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse. Ces instructions portaient, entre autres choses, " qu'il n'est ni possible ni désirable de gouverner aucune des provinces anglaises de l'Amérique du Nord en opposition aux vœux et aux désirs de ses habitants ". Aussi est-ce de l'année 1846 qu'il faut dater la conquête définitive du gouvernement responsable au Canada.

(À SUIVRE)

**Lionel GROULX,**

Professeur au Collège de Valleyfield.

---

## Cœur d'Indienne

---



ERS 1663, les Jésuites avaient bâti leur résidence de Saint-Joseph à Ihonatiria, importante bourgade des Hurons, à mi-chemin entre Québec et Trois-Rivières, et, en peu de temps, leur influence se fit sentir chez ces sauvages de moeurs plus douces et moins vagabondes que celles des autres tribus.

On était en octobre. L'été agonisait dans un sourire et paré de la gloire rutilante qu'apportent aux arbres du Canada les premières morsures de la gelée.

Après quelques jours de température désagréable, la chaleur avait ramené " l'été des sauvages " voilé, doux, d'une grâce mélancolique profondément belle.

La bourgade paraissait dormir dans cette fin de jour, le départ des chasseurs pour la grande saison faisant singulièrement silencieux le petit hameau.

Chez les civilisés comme chez les sauvages, on accuse volontiers les femmes d'être bruyantes, mais, ici ou là, dès que les hommes disparaissent, on n'entend plus rien ! Je ne voudrais pas expliquer le phénomène, je le constate.

Ces réflexions ne préoccupaient pas Ourontinoucouen (petite lumière) qui, d'un pas lassé, l'air dolent, revenait à la bourgade en longeant le fleuve. Elle marchait sans voir autour d'elle, ne regardant qu'en elle-même des choses tristes, indifférente aux vagues pressées, au vol des oiseaux, à la chanson des arbres qu'un vent tiède berçait avec un froissement léger de feuilles sèches qui tombent.

Elle était si absorbée qu'elle passait, sans le voir, près du Père Richard, quand il l'arrêta pour lui demander de quel côté chassait son père. " Tadoussac " —lança-t-elle brièvement.

Elle continuait son chemin, fièrement drapée dans sa couverture. Mais le vieux prêtre lui mit amicalement la main sur le bras pour la retenir.—“As-tu du chagrin, mon enfant?”

La voix cassée s'était faite si paternelle, pour prononcer les mots de l'idiome étranger, que la jeune fille releva la tête. Une expression ardente mit une flamme dans ses beaux yeux, elle hésita une seconde, puis avec moins de sècheresse elle répondit: “ Regarde dans ton coeur, *robe noire*, tu y trouveras mon chagrin. ” — “ Je ne comprends pas, ma pauvre petite, explique-toi, dis-moi si je puis t'aider. ”

Farouche, elle secoua la tête en signe de refus.

Le bon père continua: “ Tu sais comme Dieu, mon manitou à moi, est bon et puissant, je lui demanderai de te consoler. ”

Elle haussa les épaules, froidement dédaigneuse, un éclair méchant passa dans ses yeux, et elle murmura passionnément: “ Ton manitou, je le hais... et toi aussi! ”

Et, avant qu'il fut revenu de sa stupéfaction, elle s'enfuit rapidement, et le bon Père, resté planté là, la vit disparaître en se demandant, intrigué, ce qui pouvait bien se passer dans cette petite tête de primitive. Un souvenir lui revint des complications délicates rencontrées dans les âmes de ses soeurs de France et il sourit... : “ Ces femmes ! Toutes les mêmes au fond ! ”

Pendant qu'il philosophait sur le mystère féminin, la petite Indienne poursuivait sa course. Elle traversa la bourgade et, s'engageant dans un sentier de la forêt, légère et rapide comme une biche, elle continua son chemin, sans souci de la nuit qui descendait et des branches qui lui frôlaient la figure.

Elle s'était sauvée pour ne pas céder à la tentation de se plaindre à la *robe noire*. Jamais elle ne s'humilierait jusqu'à lui demander de lui rendre celui qu'elle aimait, et que

le missionnaire détournait d'elle ! Quand les pommiers étaient en fleurs, Nitahokan lui avait dit qu'elle lui plaisait, que ses yeux ressemblaient aux étoiles, et maintenant, hélas, attiré par la *robe noire*, ensorcelé par l'objet magique qu'il effeuille en marmottant, voilà qu'il n'a plus pour elle ni regards, ni sourires.

La *robe noire* lui a sûrement jeté un sort. Il n'a pas même suivi les chasseurs cette année, il demeure à la bourgade comme les femmes ! Ces odieux petits signes noirs dessinés sur les feuilles blanches ont donc le pouvoir de l'aveugler ! Et il ne voit plus que les yeux de son amie sont toujours beaux, sa taille souple, son coeur rempli d'amour !

Reprise par son grand chagrin, lasse de sa course, elle se laisse glisser sur la mousse et, désolée, elle regarde le ciel où, une à une les étoiles s'allument.

Soudain, il lui vient une idée ! Comment n'y a-t-elle pas songé avant ? C'est aux esprits qu'elle demandera ce qu'il faut faire pour reprendre le coeur de son ami !

Et, debout dans le sentier sauvage, elle attend le passage des âmes pour les questionner.

Tout le monde sait que la voie lactée, appelée par les Hurons " chemin des âmes ", est la route suivie par les esprits des morts se rendant à leur dernière demeure là-bas, là-bas, où le soleil se couche.

Enfin, paraît, dans l'azur profond, la voie lumineuse où des myriades d'étoiles brillent de plus en plus nombreuses. Petite lumière de la terre interroge anxieusement les lumières du ciel, âmes d'ancêtres et de parents qu'elle somme de lui répondre.

Soufflent-ils de l'espoir dans le petit coeur amer ? Qui peut le dire ? L'enfant, apaisée, a cessé de pleurer, quand un bruit de branches cassées et une voix connue la tire de son extase : "Que fais-tu là, petite fille, toute seule dans la nuit?"

La voix grave, le beau visage impassible du jeune chef ne trahissent ni émotion, ni surprise. Troublée, la jeune fille incline la tête sans répondre. Il insiste avec, dans la voix, une note impérieuse qui la fait céder.

— “ Je demande aux âmes de mē rendre ton coeur, Nitahokan. ” — “ Mon coeur cherche le tien, petite lumière. Quand trois lunes auront vécu, j'irai trouver ton père et je lui dirai : Donne-moi ta fille, j'en veux faire ma femme. ”

Un éclair de joie illumine le visage de la jeune fille, mais elle répond froidement. — “ Je ne serai ta femme, Nitahokan, que si tu rends à la *robe noire* l'objet du mauvais Richi-Rouai qui retient dans ses feuilles maudites tes yeux et ton coeur. ”

— “ Eca tilou, nama Rhitirinisum ! — Tais-toi, tu n'as pas d'esprit ! ” — fait-il, condescendant et très flatté de la jalousie de la jeune fille. “ Le livre ne vient pas du mauvais, il me rendra savant, aussi savant que les chefs blancs, aussi sage que la *robe noire* ! ”

— “ A rien ne sert d'être savant et sage, mon coeur ! En seras-tu plus habile chasseur et plus brave guerrier ? Je ne serai pas heureuse si tu renfermes ta pensée dans le livre qui t'éloigne de moi ! Rends-le à la *robe noire* ! Il est vieux, il lui appartient d'être sage. Et aime-moi, Nitahokan, cela seul est bon ! ”

Danielle AUBRY.

---

## “ Choses vues ”

A PROPOS DE LA GUERRE D'EUROPE

---

### VI

**L**A *Revue Canadienne* et ses lecteurs sont vraiment privilégiés de pouvoir bénéficier des “ choses vues ” à la guerre par nos bons amis, MM. Desgranges, De Poncheville et Ardant. Ils sont toujours là-bas, tout près de la ligne de feu, dans les ambulances et dans les hôpitaux. Comme hélas ! les tueries de la guerre ne cessent pas de se ressembler, nos distingués collaborateurs nous donnent plutôt maintenant des impressions d'âme que des spectacles vus, mais c'est toujours la même sincérité, la même aisance de plume, la même éloquence du coeur, la vraie ! La dernière communication dont ils voulaient bien nous honorer allait de janvier à février. Celle-ci couvre mars, avril et mai pour s'arrêter au 1er juin. On y perçoit nettement, que ce soit sous la plume de nos correspondants ou dans le choix qu'ils font des lettres qu'on leur adresse, la préoccupation constante de voir la main de Dieu en toutes choses. — E.-J. A.

AUTOUR DU PRÊTRE. — 25 mars. — La souffrance rapproche les coeurs. Elle les rapproche surtout du coeur du prêtre qu'ils devinent compatissant à leur mal et de plus bienfaisant par la foi qui est en lui. Un prolétaire “ conscient ” en faisait l'autre jour la remarque dans une ambulance : “ Quand un de nos camarades est touché à mort, nous autres, nous n'avons rien à lui dire que des bêtises. — Ne te fais pas de bile, mon vieux. Ça sera rien. — Nous ne le croyons pas. Lui ne nous

croit pas non plus. Mais si les curés arrivent, c'est une autre affaire. Ils ont de quoi causer, eux, avec leur religion, leur bon Dieu, leur je ne sais pas quoi. Et c'est vrai qu'ils vous remontent un homme. Il n'y a qu'eux pour parler comme ça." J'ai recueilli plusieurs petites scènes, en une même journée, pour l'illustration de ce propos.

— Nous sommes en train sanitaire. La soirée se prolonge assez gaiement, sans que personne songe à dormir. Les blessés, copieusement ravitaillés de bonne boisson, bavardent, blaguent, chantent. On dirait une bande de gamins lâchés en vacances. Arrive l'infirmier, tête d'ecclésiastique bien vite réperée dans le wagon. A quoi l'ont-ils reconnu ? Il se le demande et ses malades l'ignorent comme lui. Mais le fait est que son sacerdoce invisible se voit quand même. Son regard plus méditatif, sa physionomie marquée par la réflexion, la vie intérieure, la douceur et la réserve des sentiments, son timbre de voix et ses expressions moins brutales que dans le commun des troupiers, une certaine délicatesse de procédés, un mot qui émeut les âmes ou attendrit les coeurs... En sa présence, le voisinage d'en-haut se fait sentir et les conversations changent aussitôt de ton. Elles restent familières, car il met tout le monde à l'aise. Mais les plaisanteries équivoques disparaissent du répertoire. Ces joyeux compagnons parlent tout naturellement de ce qu'il y a de meilleur en eux-mêmes, heureux d'en prendre conscience grâce à lui et de le lui manifester. Ils parlent du curé de la paroisse, de l'aumônier de la division. " Je n'allais plus à la messe il y a déjà longtemps, du temps que le gouvernement vous a retiré la paye. Mais la femme et les enfants n'y auraient jamais manqué. Depuis la guerre, c'est différent. Quand on était au cantonnement le dimanche, l'église était " foulée " tant il y avait de soldats. Notre aumônier nous faisait des sermons

comme on n'en fait pas de pareils. Au commencement il parlait quelquefois latin que je ne pouvais pas le comprendre. Ensuite de ça il nous expliquait. C'était bien joli de l'entendre. Même ceux qui se moquaient de la religion le disaient comme nous. On chantait tous ensemble. Je vivrais cent ans, je ne l'oublierai jamais. Vous pouvez être tranquille maintenant, je ferai ma messe tous les dimanches si je retourne au pays et personne ne m'en empêchera. Je ne serai pas seul. Il y en aura beaucoup de changés comme moi ! ” La chambrée entière l'écoute : elle semble partager son sentiment. Au milieu de ces indifférents d'hier le prêtre se trouve en pays ami.

— Une sympathie plus touchante vient à lui du compartiment voisin. C'est un membre de la jeunesse catholique, 17 ans, engagé volontaire, une blessure au poignet, toute son âme visible dans les yeux qui brillent de pureté et de générosité. Nous nous étions rencontrés en chemin de fer, il y a plusieurs années, au retour de Paray-le-Monial. Quelques mots échangés en cette soirée d'intimité religieuse avaient fait naître là un espoir de vocation. Il me reconnaît, cette nuit, sous mon déguisement d'infirmier. Quel élan de joie ! “ C'est vous ! Comme Dieu est bon de me permettre de vous retrouver ! Vous me parlerez encore de lui ? ” Et il me confie son cher secret avec une émotion qui illumine d'une clarté angélique son beau visage d'adolescent. Je l'aime d'une tendresse de frère aîné, ce petit soldat qui s'est déjà offert à la patrie et rêve maintenant de s'offrir au sacerdoce. Nous nous isolons du brouhaha pour reprendre la conversation d'autrefois. La même ambition le fait toujours tressaillir : se donner à Notre-Seigneur pour le donner aux autres. Il n'a jamais fait d'études, mais il a cette science divine du mystère du Christ. Le reste, à force de labeur, s'y ajoutera plus tard. Il sera prêtre.

Sur les ruines de la guerre il portera l'hostie d'où descend la force qui fait revivre les âmes et les peuples. Impatient de l'élever entre ses mains consacrées, il demande à la recevoir ce matin même dans sa poitrine qui s'est gardée religieusement du péché. Notre messe se dit un peu en cachette, dans un coin de wagon inoccupé. Il s'agenouille pour la servir avec une piété de premier communiant, ne relevant son front qu'au moment où son Dieu vient à lui... Un mot de l'Evangile me fait entrevoir le tressaillement d'amour qui se dissimule en sa présence dans les saintes espèces : " L'ayant regardé, Jésus l'aima. "

— Nous stationnons, deux heures plus tard, dans une gare bretonne d'accès facile où la foule peut s'approcher librement de notre train. Braves gens de la campagne, ils ont fait 10 et 12 kilomètres pour venir jusqu'à nous, chargés de leurs gros paniers d'approvisionnements. Une femme en deuil me remet son paquet pour mes malades : " Dieu vous le rende, madame ! — Ah ! j'ai bien besoin du secours de Dieu ! Un de mes fils a été tué, l'autre est en Argonne où il se bat chaque jour. " — J'encourage l'héroïque mère avec une pensée de foi. — " Que cela fait du bien d'entendre dire ces choses ! Vous êtes donc prêtre ? " Et tout aussitôt elle va prévenir ses voisines. Les paniers sont vides, il reste encore quelques minutes avant le départ. Tout ce peuple se rassemble à ma porte. On approche avec respect. On écoute. C'est presque un sermon qu'il faut improviser sur le marche-pied du wagon, en pleine gare. Il s'achève comme dans une église : " Bénissez-moi, mon père, bénissez-nous et nos pauvres petits enfants. " Le train s'ébranle. En réponse à mon geste liturgique, les mains de ces paysannes tracent sur leur poitrine le signe de la croix. Et leur charité juge qu'elle a déjà reçu sa récompense en recevant cet à-Dieu !

— Terminus ! tout le monde descend. Les blessés nous quittent pour l'hôpital : “ Au revoir, monsieur le curé, merci de vos bons soins ! ” — Nos grandes voitures sont vides maintenant. Nous y sommes seuls, c'est un peu triste après deux jours de vie agitée. Mais cette solitude se peuple de nouveau. Des gamins faméliques surgissent de tous les réduits du quartier. Ils connaissent la manoeuvre. A l'arrivée de nos convois, des tranches de pain encombrant les banquettes, mêlées parfois de morceaux de fromage et de boîtes de singe à demi-consommées. La marmaille flaire cette bonne aubaine. “ Pour moi, m'sieu. On est cinq à manger chez nous. Le père est mobilisé et il y a maman qui y est malade ! ” Croûtons et déchets dégringolent par la portière dans les tabliers qui se tendent. On se dispute à qui attrapera la meilleure part. Galopades ! Bousculades ! Querelles renforcées de cris et de coups... Une voix gronde au sein de l'émeute, c'est un de mes confrères. On reconnaît à son ton le curé bon et rude, habitué au commandement des gamins du catéchisme. “ Du calme, là-dedans. Commencez par vous taire. — Toi, le grand frisé, rends-lui son morceau de pain. Tu n'as pas honte ? ”... Intimidée, subjuguée, la troupe rentre dans l'ordre. Et l'abbé reprend, adouci comme son auditoire : “ Puisque vous êtes si sages, il y aura des médailles pour tout le monde. Avancez un par un ”... Le défilé commence. Il ne finira plus ! Les premiers servis courent prévenir leurs petits frères qui amènent la grande soeur laquelle prévient son voisinage. Tout le faubourg arrive. Quand les douze douzaines de médailles y ont passé, il reste encore des retardataires à servir : “ Plus rien, mes bons amis. Ce sera pour le prochain voyage. ” — “ Vous ne nous oublierez pas surtout, monsieur le curé, nous viendrons voir à tous les trains jusqu'à ce que ce soit le vôtre ! ”

— Le même soir, par une route déserte, je regagne mon

cantonnement. Un brave camarade m'accompagne, un peu las de sa journée. Il se plaint de n'y plus voir tant il fait soif. Compris. Nous entrons dans un taudis douteux qu'une enseigne ose qualifier de buvette bourgeoise. Un bon verre de bière rend des yeux et des jambes à mon compagnon. Je veux régler. Une médaille se mêle à mes sous sur le comptoir. Elle me trahit. "C'est donc vrai que vous êtes curé, monsieur le militaire? Mon petit garçon me l'avait dit quand il vous a vu entrer, à votre air. Prenez donc encore quelque chose. Ça me portera bonheur que vous soyez venu dans ma maison. Il y a si longtemps que nous n'avons plus vu de prêtre par chez-nous!" Jusqu'en cette basse taverne, le reflet de Dieu est accueilli avec joie.

Je récapitule mes souvenirs. En un seul jour, sans aucune oeuvre marquante, rien qu'à vivre au milieu de la foule, quelques prêtres ont permis à Notre-Seigneur d'exercer son attirance sur bien des âmes. Si nous étions plus nombreux et si chacun de nous devenait meilleur, que cette action bénie se déploierait magnifiquement !

SOLENNITÉ FRANCO-BELGE. — *Lyon, 11 avril.* — Le cardinal Sevin bénit solennellement, à la Primatiale, le drapeau offert par la ville de Lyon à l'archevêque de Malines. Le vaste édifice est archicomble. Nous trouvons à grande peine une place debout, auprès de la porte du fond. Le Père Perroy monte en chaire tandis qu'un prélude d'orgue répand sur la foule ses accords apaisants. J'aperçois le prédicateur, de loin, entre deux piliers. Il est grand, svelte, et s'incline pour la bénédiction avec une élégante bonne grâce. Sa voix porte, sans effort, jusqu'à nous. L'élocution est distinguée, émouvante, sans cesser d'être naturelle. Un récit simple des gestes héroïques de la Belgique, un joli passage sur l'honneur, une touchante énumération des objets divers, vêtements et

bijoux, envoyés au cardinal Mercier, pour remplacer les ornements de ses églises dévastées, un salut à ce drapeau de soie qui restera le gage de la reconnaissance française, tout le discours, plus remarquable peut-être par l'attendrissante délicatesse des sentiments que par la force des pensées et l'ampleur des mouvements oratoires, remue profondément l'immense assemblée. Le Père Perroy doit commenter à ravir l'évangile de la Samaritaine. Il a raconté avec charme les détails de sa quête pour les pauvres églises de Belgique : une veuve lui apporte un anneau usé ; des institutrices libres, leurs bijoux, derniers restes d'une ancienne opulence, derniers souvenirs de leurs rêves brisés ! Un gros négociant qui était près de moi a étouffé un sanglot à cette évocation. Ces mots sont en effet de ceux qui mouillent les paupières d'une foule française.

Oh ! cette foule religieuse et recueillie sous les grands arceaux gothiques, ces têtes émues qu'éclairaient les rayons harmonieux tombant des verrières, tout ce clergé rangé autour du cardinal devant l'autel illuminé, ce prédicateur dont le buste et les gestes étaient comme allégés par le surplis et qui semblait planer sur l'auditoire du haut de la chaire gracieuse, toutes ces évocations, tous ces espoirs qui chevauchaient sous les voûtes comme les ombres victorieuses du *Rêve* de Detaille, tant de magnificence et tant de mesure, un tel déploiement de pompes éclatantes et un recueillement si parfait, voilà vraiment le spectacle unique que donnent nos grandes cérémonies chrétiennes !

UNE RONDE AÉRIENNE. — *Paris, 26 avril.* — Le boulevard Raspail ne connaît plus l'éblouissement de ses majestueux lampadaires. A peine quelques lumières permettent aux rares passants de diriger leurs pas. Quelques groupes appuyés aux volets clos des magasins regardent, dans le ciel étoilé, une étoile singulière qui évolue en traînant parfois, après elle, une

queue lumineuse, comme une comète. C'est l'avion de service, avec son phare, qui fait une ronde. L'audacieux aviateur décrit des courbes savantes, traverse les petits nuages noirs, disparaît et reparaît, guettant les aéronefs qu'il pourra vaincre, mais en jetant furieusement son appareil contre leur enveloppe pour s'abîmer avec eux dans une chute de Titans.

VEILLE DE COMBAT. — 8 mai. — Je vous envoie un petit mot où je voudrais essayer de faire passer toute la tendresse que mon coeur a pour vous. Avant que viennent les grands jours où probablement nous allons mourir, je voudrais vous remercier de tout le bien que vous m'avez fait. Les grands jours approchent, en effet, et je sens dans mon coeur la même joie et la même paix que la veille des ordinations. Bientôt vous comprendrez ma joie, même si je ne suis plus là pour l'expliquer. Demandez pour moi au bon Dieu le courage calme, réfléchi, dont je vais avoir besoin et, si je tombe, remerciez Jésus-Christ de m'avoir permis de mourir en prêtre-soldat par un beau soleil, au milieu des fleurs du printemps. Cette belle lumière de mai me rappelle la lumière d'Italie. Le ciel est moins bleu, mais pourtant tous mes souvenirs de Rome renaissent dans mon âme avec le soleil. — Mourir jeune, mourir prêtre, en soldat, dans une attaque, en marchant de l'avant, en plein ministère sacerdotal, en donnant peut-être une absolution... verser son sang pour l'Eglise, pour la France, pour ses amis, pour la jeunesse française, pour tous ceux qui portent au coeur le même idéal que moi, qu'anime la même foi... et pour les autres aussi, afin que leurs yeux s'ouvrent à la lumière, afin qu'ils connaissent la joie de croire... Ah! mon bon abbé, vraiment Jésus me gâte!... Que c'est beau!... Si je tombe, ne me pleurez pas surtout, vous auriez tort! Enviez-moi plutôt, comme j'envie le sort de Francisque, et priez, priez beaucoup pour moi. Je m'en irai avec un seul

regret, celui d'avoir fait si peu de bien... d'avoir si peu donné, après avoir tant reçu de prêtres tels que vous, l'abbé Esquerré, l'abbé Petit de Juleville, les bons Sulpiciens et tant d'autres qui me prodiguèrent le meilleur de leur âme. Oui, j'ai vécu en enfant gâté du bon Dieu... Pourquoi n'aurais-je pas encore la grâce de verser mon sang pour les belles causes qui firent la joie de ma vie? C'est beau d'être prêtre, à la guerre plus qu'ailleurs. Allons, au revoir ici-bas, ou au ciel... Vous allez peut-être trouver cette lettre triste, vous qui la lirez à l'arrière? Moi qui l'écris en face des Boches je la trouve très gaie.

LA MOBILISATION AU CANADA. — 15 mai. — L'autre soir, dans la salle d'attente de la gare Bonaventure, à Montréal, une heure avant le départ du train pour New York, des sujets français, atteints par les derniers ordres d'appel, accomplissaient certaines formalités, avant de quitter pour longtemps, pour toujours peut-être, la terre hospitalière du Canada. Ils étaient une trentaine, de condition et d'âge divers: des hommes ayant dépassé la quarantaine, convoqués pour “ la territoriale ”, et des conscrits imberbes des classes 1915 et 1916, réclamés par “ l'active ”. Des parents, des amis les accompagnaient. Tous étaient graves, tristes, silencieux, mais résolus.

Un couple attirait tout de suite et retenait l'attention : une mère et son fils. “ Elle ”, déjà âgée, semblant avoir beaucoup vécu, beaucoup souffert, beaucoup pleuré, tout de noir vêtue — une veuve, dont c'était peut-être le seul fils — petite, mince et pâle, avec un visage qu'on eût dit taillé dans du vieil ivoire et deux larmes qui coulaient lentement sur ses pauvres joues amaigries, comme d'une source près de tarir; immobile et silencieuse, elle était l'expression vivante de la désolation et résignée et muette, et on pensait en la regardant qu'elle eût

fourni un admirable modèle à un artiste chrétien, préoccupé de rendre, une fois de plus, le type immortel de la douleur maternelle accablée et généreuse : Marie debout au pied de la croix. " Lui ", un tout jeune homme, distingué, délicat, avec des traits fins, une figure intelligente et ouverte, un air de candeur et d'innocence, devait être le frère jumeau du petit Turco de Déroulède, à part peut-être la nuance de la chevelure et des yeux :

C'était un enfant, de " dix-neuf " ans à peine ;  
 De beaux cheveux blonds et de grands yeux bleus ;  
 De joie et d'amour son âme était pleine ;  
 Il ne connaissait le mal, ni la haine,  
 Bien aimé de tous et partout heureux.

Emu, oui, très ému, mais très préoccupé de n'en rien laisser paraître et de ne point s'abandonner aux attendrissements jusqu'à l'instant qui suivrait le dernier adieu, debout devant sa valise toute neuve soigneusement bouclée, il promenait ses regards sur les allants et venants, avec un petit air d'insouciance assurément voulu et au fond très crâne.

La sympathie et, l'avouerai-je, la curiosité me poussant, j'allai vers lui. J'appris qu'il n'était point né en France, qu'il n'avait même jamais vu le pays pour lequel il allait se battre et commençait déjà de souffrir. Il venait de Saint-Pierre-Miquelon. Il y avait dix ans que la famille était établie à Montréal. C'est là qu'il avait grandi et se trouvait heureux entre sa mère et ses soeurs, avantageusement placé dans un bureau de la ville, estimé de ses patrons, aimé de ses camarades, gagnant un bon salaire et aidant les siens à vivre sans privation. La guerre, puis l'attente d'un appel prochain vinrent brusquement interrompre leur bonheur domestique, et, quand l'ordre fatal arriva, que de tristesse s'abattit sur l'humble foyer ! Songea-t-il à demeurer ? Songèrent-elles à le rete-

nir ? Que devait-il à cette France lointaine qu'il n'avait point connue et qu'il ne pensait guère à connaître ? Que pouvait attendre ou craindre de la guerre son pauvre îlot natal, perdu dans l'océan, proie bien chétive pour tenter la cupidité d'un vainqueur, et d'ailleurs protégé par la loi de Munroe ? Était-il, cet enfant délicat et doux, grandi entre des femmes, d'humeur et de taille à courir les aventures et à mener la dure vie des tranchées ? Point d'apparence que ces questions aient été même posées et qu'on ait admis, un seul instant, qu'il fût possible de méconnaître l'ordre de France. Il y eut des pleurs, mais point d'hésitations, point de plaintes. Quelle puissance impérieuse leur faisait accomplir un sacrifice qui brisait leur vie ? Ces coeurs fidèles retrouvèrent peut-être dans l'héritage de souvenirs et de sentiments qui se transmet et se conserve au sein des fortes familles quelque vieille dette de reconnaissance et d'amour, quelque engagement d'honneur que l'heure était venue d'acquitter, et ces âmes vaillantes, accoutumées dès longtemps à se rendre aux appels des nobles sentiments, voyant un devoir difficile, y allèrent d'instinct et tout droit.

D'autres soldats partaient ce soir-là pour la France, et, depuis huit mois, plusieurs milliers nous ont ainsi quittés. Mais la plupart ont grandi là-bas. Ils y ont laissé des êtres et des souvenirs chers, ils vont payer une dette personnelle et défendre avec la patrie commune un bien à eux. Ce petit Saint-Pierrais accomplissait quelque chose de plus désintéressé, de plus difficile, de plus grand que les autres. Et moi, Français de France, incapable de rejoindre, qui ai vu partir pour le front mes deux frères et bien des amis, je ne leur ai point serré la main plus fort qu'à cet inconnu. Et une heure plus tard, quand les lumières du train disparurent dans la nuit, dans le flot d'amis qui s'écoulait, je reconnus la mère, pauvre femme accablée, toute secouée de sanglots, soutenue, presque portée, par deux jeunes filles en larmes — les deux

soeurs. C'était navrant de les voir toutes trois, se tenant serrées et si désespérées, leurs deux visages aux couleurs vives encadrant son visage fané. Je les ai saluées bien bas. Mais elles ne voyaient personne, et j'ignore si elles liront ces lignes où j'ai voulu déposer mon respectueux hommage et mes vœux les plus ardents pour l'heureux et prompt retour du cher petit soldat.

LA MORT DU COMTE DE MUN. — 20 mai. — Il était minuit passé quand j'entrai dans cette chambre où j'étais si attendu, mais dont la mort, je le crains sans en avoir jamais été sûr, avait peut-être franchi le seuil avant moi. Mme la comtesse Albert de Mun, agitée d'une inquiétude qui ne se résignait pas à devenir une irrémédiable douleur, allait et venait dans l'appartement, touchant d'un geste fébrile à tout ce qui se trouvait à portée de sa main, comme si elle eût cherché, parmi toutes les pharmacopées qui s'épalaient un peu partout, le remède qui allait ramener le mouvement dans ces membres inertes, la flamme dans ces yeux éteints. Un des messieurs Simond, de *l'Echo de Paris*, était présent avec un rédacteur de ce journal. Le professeur Cassaët se tenait debout, un peu à l'écart, dans l'attitude d'un soldat qui, après une lutte héroïque, vient de rendre son épée à un adversaire plus fort que lui. Cet adversaire — la mort — était-il là aussi, déjà vainqueur, ou se préparait-il seulement à entrer pour achever sa victoire ? Le médecin m'avait, dès mon arrivée, notifié la présence de la mort. J'ai cru, en dépit de la science, pouvoir en douter. A prendre cette main encore souple et chaude, j'ai conçu l'espoir que l'âme s'attardait dans ce corps que je voyais là, tombé plutôt qu'assis sur un fauteuil, en une attitude si noble et profondément émouvante d'athlète que sa force vient de trahir. Et j'ai murmuré une parole de religion à cette oreille qui jamais ne se ferma à la voix de l'Eglise, et par où

la foi alla toujours et, par un chemin si droit, jusqu'à l'âme de ce modèle des chrétiens. Puis ma main se leva pour absoudre et je fis les onctions. J'avoue que je touchai avec un particulier respect ces lèvres qui servirent d'instrument à une des plus belles paroles que l'éloquence ait su tirer du cœur d'un homme. Il me semblait que pour l'indéfectible fidélité et l'intrépide dévouement avec lesquels, toute sa vie, M. de Mun avait défendu l'Eglise, j'étais là au nom de cette Eglise, acquittant, avec les grâces divines dont mes mains étaient pleines, ce que je pouvais de ce que nous lui devions. De même quand j'ai imprégné de l'huile sainte cette main qui, devenue trop faible pour l'épée qu'elle porta longtemps, l'avait remplacée par la plume, j'ai pensé : Dieu t'a envoyé ici afin de payer la dette de tous ceux pour qui cette main, dans des articles de journal qui font partie de l'histoire de cette guerre, ouvrait chaque jour les sources de l'espérance et ranimait le foyer du courage. — Ah ! M. le curé, qui donc nous consolera maintenant, me disait le lendemain une mère qui a ses deux fils sur le front ? — Mais tenez, je sens que je m'émeus à ces souvenirs — je ne suis plus dans le ton de l'interview. Pourtant laissez-moi encore ajouter ce détail. Comme j'achevais la cérémonie des derniers sacrements, la porte s'ouvrit brusquement, un soldat entra et, du pas d'un homme qui se porte au secours de quelqu'un, il s'avança vers le fauteuil où gisait, la tête penchée sur la poitrine, les membres tombants, tout le corps effondré, ce moribond, hélas ! c'est peut-être ce mort qu'il faut dire. Au choc de la réalité, dès qu'il l'eut comprise, M. Fernand de Mun — c'était en effet le fils du comte Albert de Mun, de passage à Bordeaux pour y remplir une mission militaire — s'arrêta soudain, son allure décidée se figea en une immobilité subite. Un long sanglot l'agita des pieds à la tête, la douleur le fit s'abattre sur ses genoux, et là, serrant son front d'une main, pressant de l'autre la main de Mme de

Mun, ensemble, la mère et le fils, ils se mirent à pleurer. Si nous n'en avons pas fait autant, c'est peut-être par respect. Il est des larmes auxquelles il ne faut pas mêler les siennes. Elles n'ont pas le même prix.

UNE RENCONTRE. — *25 mai.* — Mon train vient s'immobiliser pour quelque temps sur une voie de garage, paresseusement allongée dans l'herbe neuve, en pleine campagne, où tout invite au bon repos. Derrière la haie en fleurs, la terre de France apparaît délicieuse en sa parure de mai. La fraîcheur du printemps achève de dissiper sur ce clair paysage les souvenirs de l'invasion. Ici même, l'automne dernier, l'arrivée des hordes allemandes dévasta les champs et assombrit le ciel. Mais en cette saison de vie renaissante, par cette soirée d'harmonie, qui pense encore aux crimes de la guerre ? Paix, joie, espoir, amour : ces mots légers passent dans la brise, redits par les mille voix de cette nature heureuse, qui a déjà oublié son angoisse d'hier et réparé ses ruines... Et cependant, un peu plus loin, derrière les côteaux verdoyants, la mitraille gronde, les hommes se tuent. Combien il est cruel à entendre le fracas de leurs machines de mort dans cette douceur du renouveau ! Je m'en vais, moitié songeant, moitié priant, par une route déserte, un livre en main. Ma pensée s'échappe à chaque ligne de ces pages mortes, elle court aux visions de bataille qu'évoque sans cesse l'appel du canon.

Un convoi militaire me dépasse : voitures de l'intendance en service de ravitaillement. De son siège, un brigadier me jette un amical bonjour. — Bonsoir, camarade ! — Les gros véhicules continuent de défiler sans rompre ma rêverie. Ils se dirigent vers un village dont le clocher m'attire, au fond de la vallée. Sans doute trouverai-je là une chapelle ouverte et Jésus présent. Mais, parmi ces hommes qui se rendent à leur corvée de légumes, y en a-t-il un seul qui éprouve ce désir et

partage ma foi ? Quand je les rejoins, sur la place de la commune, leur campement est déjà prêt pour la nuit. Les camions sont alignés le long d'une allée, les bêtes au repos. Dans les rues, des groupes circulent, lourds et bruyants, en quête d'un gîte. Aux terrasses des cafés, de gais compagnons s'attablent autour d'un litre de vin qui ranimera la bonne humeur un peu lasse. Je m'éloigne par le petit sentier qui mène à Dieu. Dans l'enclos tranquille où s'élève l'église un cavalier fait paître son cheval. C'est mon brigadier de tout à l'heure. Il vient à moi, me montrant d'un geste interrogateur la porte qui semble fermée. “ Peut-on entrer ? — Allons voir ensemble, mon ami. Vous aurez un prêtre pour faire une prière avec vous. — Je le savais bien que vous étiez curé. Je m'en ai douté en vous regardant sur la grand'route, avec votre livre. Je me suis fait : c'en est un qui dit son bréviaire. Je ne voudrais pas me vanter, mais je suis content quand ça m'arrive de dire bonjour à un prêtre. ”

Je l'examine avec sympathie ce paysan vigoureux, presque timide, mal ficelé dans sa grosse capote de territorial, et qui manifeste en son langage encore plus gauche un respect religieux de mon sacerdoce. Nous échangeons une poignée de mains où je mets toute ma cordialité, lui toute sa foi. Nous causons amicalement comme les camarades des auberges voisines près de leurs bouteilles. Mais notre joie est plus intime, plus vraie. Elle vient du cœur et des pensées religieuses qui font notre force commune. Mon brigadier est du pays envahi, à la frontière du Nord et de l'Aisne. Nos inquiétudes sont soeurs. Ceux que j'ai laissés là-bas souffrent comme les siens. Son sort est le pire : depuis le 24 août, aucune nouvelle de son foyer ne lui est parvenue. Une femme, quatre enfants ! Quel poids l'opprime chaque fois qu'il y songe, chaque jour, presque toujours ! Ses yeux se voilent rien qu'à évoquer la chère vision, qui essaie de lui apparaître de loin, au travers des

baïonnettes allemandes : le logis paternel, les doux visages, et les champs que le sourire du printemps, cette année, laisse insensibles, car il n'est plus là le maître qui les préparait à la fête des moissons... " Comme ça, vous connaissez mon pays, monsieur le curé? Ça me fait tant de plaisir ! Mais moi aussi il me semble bien vous reconnaître. Vous êtes venu chez nous, je vous remets à présent—c'était votre barbe qui me trompait — il y a deux ans, pour la cérémonie de Monseigneur, une si jolie fête, qu'on avait travaillé huit jours à décorer toutes les maisons. Il en était venu du monde de partout! C'était si beau notre commune, des jours comme celui-là. Qu'est-ce qui s'y est passé depuis que les Allemands y sont? Vous aviez fait le discours... Ah! maintenant je me rappelle comme si j'y étais. J'ai repensé souvent, pendant la guerre, à tout ce que vous avez prêché, qu'on ne pouvait pas se passer de croire en Dieu pour faire que les hommes soient heureux et qu'il y ait de la fraternité sur la terre et du progrès pour tous. C'était pourtant la vérité vraie, comme vous le disiez. Il y en a qui ne voulaient pas le comprendre. Qu'est-ce qu'ils doivent dire aujourd'hui qu'on se tue parce qu'il n'y a plus de justice dans le monde? " Son bon sens vigoureux refaisait l'argumentation qu'au soir de cette conférence il avait rapportée au cabaret pour discuter avec les fortes têtes de l'endroit. Quelques mots d'apologétique jetés, il y a deux ans, au hasard d'un discours, dans une foule, vivaient encore en ce cerveau. Ils s'y étaient fortifiés au spectacle de la guerre. Du haut de son siège, dans ses longs cheminements monotones, ce conducteur d'aspect banal avait réfléchi souvent à ces problèmes. Sa conviction se faisait plus personnelle, plus persuasive : " Je voudrais causer comme vous pour expliquer tout cela à mes camarades. Mais, ça ne fait rien. Ils ont beau être plus instruits que moi, ils n'auront pas raison, allez ! Quand ils seront pour me disputer encore, je ne me gênerai pas

pour leur répondre qu'il y aurait moins de gens à souffrir de la guerre s'il y avait plus de religion dans le monde. Et puis, ils ne m'empêcheront pas de me soutenir le coeur en priant. Je peux bien vous le dire, quand je suis tout retourné, depuis si longtemps que j'en endure en pensant à ma femme et à mes enfants, je me remonte en disant mon chapelet dans mon camion. Qu'est-ce que je serais devenu si je ne croyais pas que le bon Dieu voit ma peine et qu'il m'entend? ” Nous étions sous le porche. De son tabernacle, l'amour infini se plaisait à écouter cet homme du peuple qui faisait un si beau croyant. Je l'aurais laissé parler toute la nuit, mais l'heure nous pressait. Une prière fraternelle nous agenouilla l'un près de l'autre contre l'autel: “ Bénissez-nous, Seigneur, et ceux qui nous sont chers et dont on nous a séparés. ”

Une femme attendait dehors, ses clefs en main, que notre visite fût achevée pour fermer l'église. — “ C'est donc vous qui en avez la garde? — Oui, M. le curé est mobilisé depuis un mois. On n'a pas voulu se priver de tout en son absence. Il n'y a plus de messe que le dimanche. Elle est dite par un de ces messieurs d'à-côté. Mais chaque matin je viens ouvrir, comme si notre curé était encore là. Il entre toujours quelqu'un dans la journée, quand ce ne serait qu'un enfant. Je n'avais vu personne aujourd'hui. Deux soldats, ça me récompense bien de ma peine! — Tenez, ma bonne dame. Vous garderez cette croix en leur souvenir, comme remerciement, car votre peine leur a permis de retrouver ce soir, près de Dieu, un peu de joie. ”

Et nous nous séparâmes. Par la route où le soleil s'endormait dans le silence du crépuscule, je m'en retournais à ma longue faction de guerre, l'âme apaisée. Au loin mourait la triste rumeur du canon.

LE RÉVEIL RELIGIEUX. — *1 juin.* — Hier soir, j'entendais, dans la cuisine de la ferme voisine, un brave soldat qui faisait répéter la leçon de catéchisme du petit fermier. Et, le plus poignant, c'est que le soldat était un instituteur laïque. Il est venu me trouver dernièrement à la sacristie.—“ Monsieur l'aumônier, je ne vous demande pas de me confesser, car je suis en état de grâce. Veuillez seulement me permettre de communier demain.” Sous de grosses lunettes de myope, son regard intelligent me frappa, et je tâchai de le retenir pour causer un peu. — “ J'étais libre-penseur et athée, me dit-il. Mais la guerre m'a converti. J'ai vu de près quelques ecclésiastiques dans ma compagnie. Ils sont devenus mes amis. Je suis chrétien et je me promets, au retour, de soutenir la religion. Comme vous aviez raison, monsieur l'aumônier, de parler, l'autre jour, de l'union sacrée qui devrait survivre à la guerre ! Quelle belle influence morale et patriotique auraient le curé et l'instituteur s'ils combinaient leurs efforts au lieu de s'ignorer ou de se combattre ! ” Et, pour sceller l'alliance future de l'Eglise et de l'Ecole, nous avons échangé une cordiale poignée de mains. Après la victoire, nous nous débrouillerons pour réaliser ces belles espérances.

Pour finir, voulez-vous un joli trait que m'a conté un de nos prêtres combattants, le fourrier M... ? Il y a dans sa compagnie une escouade qui a voulu avoir un drapeau pour elle seule. Le caporal — un débrouillard — s'est procuré un de ces petits étendards tricolores portant sur la partie blanche l'image du coeur de Jésus. Autour de l'effigie sacrée, on a écrit sur l'étoffe les noms des douze hommes. C'est le caporal qui a la garde du petit drapeau. Quand il le déploie, l'escouade met baïonnette au canon. Dans la tranchée, il occupe la place d'honneur et, quand on peut entendre la messe le dimanche, on demande au célébrant la permission de l'arborer

au-dessus de l'autel. Pendant le récit du fourrier, je pensais à la promesse divine d'une spéciale protection pour la France quand elle portera le coeur de Jésus sur ses étendards. Voici que d'humbles soldats réalisent, pour leur part, ce désir du Maître, tandis que, par milliers, leurs camarades arborent, sur leur capote comme une décoration, ou en cocarde à leur képi, l'image du coeur sacré. L'acte de foi que les rois de France n'ont pas formulé, n'est-ce pas le peuple français qui en aura l'honneur ?

**Le chanoine DESGRANGES,**

**L'abbé Thellier de PONCHEVILLE,**

**L'abbé ARDANT et autres.**

LETTRE DE M. RENÉ GAUTHERON, professeur de littérature française à l'Université Laval de Montréal. — Il nous semble bien que cette lettre, si précise et si touchante, de M. René Gautheron à Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, que Monseigneur a bien voulu nous communiquer pour nos lecteurs, vient à sa place à la suite des “Choses vues”, à la guerre d'Europe, par nos amis de Limoges. M. Gautheron donne, lui aussi, ses impressions. Il y mêle, en plus, ses espérances au sujet des cours de littérature qu'il projette pour nous. Nos lecteurs feront avec nous des vœux pour que le sympathique professeur, la guerre enfin finie, nous revienne à l'heure dite. Avec lui nous aurons souffert, avec lui nous aimerons à nous instruire des causes, des péripéties et des résultats du point de vue littéraire et historique de cette “ grande souffrance ” de “ l'année terrible ”, ou plutôt, comme on a dit, de “ l'année sublime ”. — E.-J. A.

Etat-major de la 29e brigade d'Infanterie  
par Mâcon.

2 juin 1915.

Monseigneur,

J'ai reçu avec un filial respect et beaucoup d'émotion l'expression du bon souvenir que vous avez bien voulu m'adresser, et c'est de tout coeur que je répondrai à votre invitation de remonter dans ma chaire de littérature dès que l'autorité militaire m'aura donné mon congé.

La façon imprévue dont les événements se sont déroulés au cours de ces derniers mois nous a rendus circonspects dans nos prévisions. Toutefois, si personne n'ose dire que la guerre finira à point nommé, personne non plus — même parmi les pessimistes incurables — ne croit à une nouvelle campagne d'hiver. (1).

Maintenant que l'offensive de nos ennemis est définitivement brisée et que l'Europe entière va se décider à appuyer la justice de notre cause et le succès de nos efforts, nous pouvons être sûrs que cette horrible guerre se terminera à bref délai.

J'espère donc bien cette année inaugurer les conférences de littérature française le premier mercredi de novembre suivant la tradition. C'est avec un grand bonheur que je retrouverai là-bas sans doute plusieurs de ceux qui seront venus du Canada combattre sur notre sol. Je serai très honoré de faire la connaissance du brave chanoine Sylvestre qui aura tenu votre place auprès d'eux et qui est, si je ne me trompe, un de mes collègues à l'Université.

J'apprendrai de lui avec piété les noms de ceux des vôtres qui, au prix de leur vie, auront contribué à la libération

---

(1) Ceci était écrit le 2 juin. On peut se demander si M. le professeur l'écrirait encore à la mi-août. — E.-J. A.

de la terre française d'où leurs ancêtres étaient partis pour conquérir le Nouveau-Monde. C'est par leur sacrifice que, dans cette gigantesque lutte où chaque peuple a été à même de montrer ce qu'il a de pensée, de conscience et d'énergie, le Canada est définitivement entré de pair à égal dans le concert des grandes nations. Ce sera son immortel honneur d'avoir marché tout le premier aux jours de nos défaites et lorsque l'ennemi pouvait croire que nos alliés ne recueilleraient qu'une gloire sanglante et sans profit. N'est-ce pas une très grande chose dans notre histoire et la vôtre que cette guerre ait renouvelé entre le Canada et la France la fraternité des armes, la seule qui nous manquât depuis cent cinquante ans ?

C'est donc avec une fierté de plus, un amour grandi dans l'épreuve commune et un désir plus intense de bien servir votre peuple, que je retournerai à Montréal. Mais pour en venir dès maintenant aux questions pratiques, ce sera une affaire particulièrement délicate que le choix du sujet de nos conférences après la guerre. Il semble que tout d'abord nous devons avoir le souci d'être utiles et de fournir en abondance aux honnêtes gens qui viendront nous entendre des connaissances immédiatement profitables et des jugements sains. Mais nous n'y parviendrons que si d'abord le sujet est agréable à nos auditeurs, donc en harmonie avec les événements actuels et les préoccupations du public. Nous ne saurions parler des mêmes choses ni de la même manière qu'il y a un an ou deux. Nous ne pouvons nous abstraire de la pensée des grands événements où nous avons été jetés, et tout ce que nous pourrions dire et qui n'y toucherait pas en quelque façon serait considéré comme en dehors du véritable sujet. Il me semble que les gens voudront comprendre le monde qu'ils ont vu finir ; ils voudront avoir l'explication de cette période de pensée et de littérature que la guerre est venue clore définitivement—dont on peut dire que nous voyons la rive déjà lointaine au-delà d'un fleuve de sang.

J'ai pensé qu'un tableau de la littérature française entre les deux guerres, c'est-à-dire de 1871 à 1915, répondrait bien aux exigences de ce programme. Dans la riche production de ces 45 années nous rechercherions la vraie France vigoureuse et saine, celle qui se révèle aujourd'hui et nous séparerions avec une justice impitoyable le bon grain et les mauvaises herbes. Peut-être aussi trouveriez-vous bon qu'une de ces conférences fût consacrée spécialement aux écrivains que cette guerre a tués. Plusieurs avaient déjà fourni une belle carrière et donné de grandes espérances, et il en est au moins deux qui avaient professé dans votre maison universitaire.

Tout ce que je puis dire ici, Monseigneur, n'a qu'une valeur de prévision. Je suis trop loin de vous et de mes futurs auditeurs pour que nous puissions conclure, dès aujourd'hui, là-dessus. Seulement, il est bon d'y penser. J'accueillerai avec une respectueuse reconnaissance les indications que vous voudrez bien me faire transmettre et, en attendant le jour où j'aurai le très grand bonheur de me retrouver près de vous, je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments très filialement dévoués. — RENÉ GAUTHERON.

## Un Conseil de Guerre à Montréal

EN MIL-SEPT-CENT-CINQUANTE-SEPT

---

Procès de huit soldats allemands accusés du crime de  
désertion et exécutés à Montréal,  
le 13 septembre 1757

(SUITE)

---



'AN mil sept cent cinquante sept, le onze septembre.  
Deux heures et demi de relevé, Nous *Christophe Sabrevoy, Ecuyer, sieur de Sermonville*, capitaine aide major des troupes et de la ville et gouvernement de Montréal, commissaire en cette partie nommé par ordonnance de Mr. le marquis de Vaudreuil commandeur de l'ordre royal et militaire de St-Louis, gouverneur général pour le Roy en toute la nouvelle de guerre nommé en l'absence du sieur Louis Claude Dauré de Blanz y par la dite ordonnance avons fait amener en y celle Joseph Oder dit Celesta soldat de la compagnie de Boucherville prisonnier es dites prisons et déclaré déserteur par la plainte qui en a été portée par Mr. Demuy faisant les fonctions de major au fort de Frontenac et par celle de Mr. Duplessis Faber chevalier de l'ordre royal et militaire de St. Louis major des dites troupes et de la ville et gouvernement de Montréal faisant les fonctions de procureur du Roy en cette partie commis par l'ordonnance de mon dit sieur le marquis de Vaudreuil sus daté lequel après serment par lui

fait de dire vérité a par nous été interrogé ainsi qu'il suit, et le dit accusé ne sachant parler français étant allemand de nation, nous nous sommes servis de Jean Oustrebeldre dit Olivier soldat de la compagnie de St. Ours agé de trente-quatre ans alsacien de nation demeurant en cette ville chez reaujard cavalier menuisier rue et paroisse Notre-Dame pour interprète après serment par lui fait de bien et fidèlement rapporter au dit accusé nos interrogatoires ainsi que ses réponses, et a déclaré ne savoir signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

Interrogé de son nom, age qualité religion et demeure à dit par ce que nous à rapporté le dit Olivier interprète qu'il s'appelle Joseph Oder dit Célesta agé de vingt huit ans, soldat de la compagnie de Boucherville, n'a aucun métier qu'il est de la religion catholique apostolique et romaine, qu'avant sa détention il étoit en garnison au fort frontenac.

Interrogé s'il sçait pour quelle raison il est en prison à répondu que c'est pour avoir déserté.

Interrogé par qui il a été arrêté et dans quel endroit il à été arrêté, à répondu qu'il a été arrêté par Mr. le major de frontenac avec des canadiens et sauvages et que l'endroit ou il a été arrêté est à quatre lieues du fort frontenac.

Interrogé quelle est la cause de sa désertion, a répondu que ce sont deux anglais qui l'ont engagé à désertter, et qui lui ont fait entendre qu'ils seroient bientôt en alsace dans son pays.

Interrogé s'il ne s'est pas engagé volontairement dans les troupes, a répondu qu'il s'est engagé volontairement croyant servir en France dans les hussards ainsi qu'on lui avoit promis, mais qu'on le fit transférer de la rochelle à Rochefort sans savoir ou il alloit qu'on lui avoit promis dix écus pour son engagement mais qu'il ne les a pas reçu.

Interrogé s'il ne sçait pas les peines portées par les ordonnances contre les déserteurs a répondu qu'il n'a jamais servi et qu'il ne sçait point les peines des ordonnances qu'il croyoit seulement servir trois ans dans les hussards.

Interrogé s'il n'a rien autre chose à alléguer pour sa justification a répondu que non.

Lecture à lui faite du présent interrogatoire qui lui à été répété mot à mot par le dit interprète, à dit que ses réponses contiennent vérité y à persisté et à déclaré ne savoir signer ainsi que le dit interprète de ce enquis suivant l'ordonnance et à le dit accusé été remis es mains du geolier pour le ramener en sa prison, fait les jours et an que dessus.

(Signé) SERMONVILLE, PANET.

*L'an mil sept cent cinquante sept*, le onze septembre, deux heures trois quarts de relevé, *Nous Christophe Sabrevoiy Ecuier, sieur de Sermonville*, capitaine aide-major des troupes et de la ville et gouvernement de Montréal, commissaire en cette partie nommé par ordonnance de monsieur le marquis de Vaudreuil, commandeur de l'ordre Royal et militaire de Saint-Louis gouverneur général pour le Roy en toute la nouvelle france en date du dix septembre présent mois, Nous étant transportés avec le dit sieur Pierre Panet, commis greffier du Conseil de guerre nommé en l'absence du sieur Louis-Claude Dauré de Blanzoy par la dite ordonnance avons fait amener en y celle Jean Logon dit Logon soldat de la compagnie de Vergor prisonnier es dites prisons et déclaré déserteur par la plainte qui en à été porté par Mr. Demuy faisant les fonctions de major au fort frontenac, et par celle de monsieur Duplessis Faber chevalier de l'ordre Royal et militaire de St. Louis major des dites troupes et de la ville et gouvernement

de Montréal, faisant les fonctions de procureur du Roy en cette partie commis par l'ordonnance de mon dit sieur le marquis de Vaudreuil sus datée, lequel après serment par lui fait de dire vérité à par nous été interrogé ainsi qu'il suit et le dit accusé ne sachant parler français étant allemand de nation nous nous sommes servi pour interprète de Jean Oustrebeldre dit Olivier soldat de la compagnie de St. Ours agé de trente quatre ans, alsacien de nation demeurant en cette ville chez reaujeard Cavelier menuisier, rue et paroisse Notre-Dame, après serment par lui fait de bien et fidèlement rapporter au dit accusé nos interrogatoires ainsi que ses réponses et déclare ne savoir écrire ni signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

Interrogé de son nom, âge, qualité, religion et demeure, à dit par ce que nous a rapporté le dit Olivier interprète qu'il s'appelle Jeon Logon dit Logon agé de vingt ans soldat de la compagnie de Vergor qu'il est de la religion catholique apostolique et romaine, qu'avant sa détention il étoit en garnison au fort frontenac.

Interrogé s'il sçait pour quelle raison il est en prison, a répondu que c'est pour avoir déserté.

Interrogé par qui il a été arrêté lors de sa désertion et dans quel endroit ou il à été arrêté, a répondu qu'il a été arrêté par monsieur le major de frontenac avec des canadiens et sauvages et que l'endroit où il a été arrêté est à quatre lieues ou environ du fort frontenac.

Interrogé quel sujet à pu l'engager à désertir, a répondu qu'ayant bu de la bière avec des anglais, ces derniers l'ont engagé à désertir, et qu'il n'a eu aucun sujet de mécontentement.

Interrogé s'il ne savait pas les peines attachées par la

dite ordonnance à la désertion, à répondu qu'il n'a jamais servi et ne savait pas les peines des ordonnances.

Interrogé s'il ne s'est pas engagé volontairement dans les dites troupes, à répondu qu'il s'est engagé de bonne volonté, mais pour servir en France dans les hussards.

Interrogé s'il n'a rien à dire autre chose pour sa justification a répondu que non.

Lecture à lui faite du présent interrogatoire qui lui à été répété mot à mot par le dit interprète a dit que ses réponses contiennent vérité y à persisté et a signé et a le dit accusé été remis entre les mains du geolier pour le ramener en sa prison. Fait les jours et an susdits et a le dit interprète déclaré ne savoir écrire ni signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) JEAN LOGON, SERMONVILLE, PANET.

*L'an mil sept cent cinquante sept*, le onze septembre, trois heures de relevé *Nous Christophe Sabrevoy Ecuyer sieur de Sermonville*, capitaine aide-major des troupes et de la ville et gouvernement de Montréal, commissaire en cette partie nommé par ordonnance de monsieur le marquis de Vaudreuil, commandeur de l'ordre Royal et militaire de St. Louis gouverneur général pour le Roy en toute la nouvelle France en date du dix septembre présent mois, nous étant transporté avec le sieur Pierre Panet commis greffier du Conseil de guerre nommé en l'absence du sieur Louis Claude Dauré de Blanzzy par la dite ordonnance avons fait amener en y celle Dominique Mayer dit Mayer soldat de la compagnie de St. Vincent prisonnier es prisons et déclaré déserteur par la Plainte qui en a été portée par monsieur Demuy faisant les fonctions de major au fort Frontenac et par celle de Mr. Duplessis Faber chevalier de l'ordre Royal et militaire de St. Louis major

des dites troupes et de la ville et gouvernement de Montréal faisant les fonctions de procureur du Roy en cette partie commis par l'ordonnance de mon dit sieur le marquis de Vaudreuil sus datée lequel après serment par lui fait de dire vérité a par nous été interrogé ainsi qu'il suit, et le dit accusé ne sachant parler français étant allemand de nation, nous nous sommes servi pour interprète de Jean Oustrebeldre dit Olivier soldat de la compagnie de St. Ours, agé de trente quatre ans alsacien de nation demeurant en cette ville chez rean-jeard cavalier menuisier rue et paroisse Notre-Dame après serment par lui fait de bien et fidèlement rapporter au dit accusé nos interrogatoires ainsi que ses réponses et a déclaré ne savoir écrire ni signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

Interrogé de son nom, age qualité Religion et demeure, a dit par ce que nous à rapporté, le dit Olivier interprète, qu'il s'appelle Dominique Mayer dit Mayer agé de vingt-un an soldat de la compagnie de St. Vincent, cordonnier de profession, qu'il est de la religion catholique apostolique et romaine qu'avant sa détention il étoit en garnison au fort frontenac.

Interrogé s'il sçait pour quoi il est en prison, a répondu que c'est pour avoir déserté.

Interrogé par qui il a été arrêté et dans quel endroit il à été arrêté, à répondu qu'il l'a été par monsieur le major de frontenac avec des canadiens et sauvages et qu'il a été pris à quatre lieues en desça de Choueguen.

Interrogé quelle est la cause de sa désertion a répondu que se sont deux anglais qui l'ont débauché.

Interrogé s'il ne sçait pas qu'il est défendu à un soldat de désertier et les peines portées par les ordonnances à répondu qu'il n'a jamais servi et qu'il n'a jamais entendu lire les ordonnances n'entendant pas le français.

Interrogé s'il s'est volontairement engagé dans les troupes, à répondu que oui, mais qu'il ne s'est engagé que pour servir en France et non pour venir dans ce pays.

Interrogé s'il n'a pas autre chose pour sa justification, a dit et répondu que non.

Lecture à lui faite du présent interrogatoire qui lui a été répété mot à mot par le dit interprète à dit que ses réponses contiennent vérité y à persisté et à signé et à le dit accusé été remis es mains du geolier pour le ramener en sa prison. Fait les jours et an susdits et a le dit interprète déclaré ne savoir signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) DOMINIQUE MAYER, SERMONVILLE, PANET.

*L'an mil sept cent cinquante sept*, le onze septembre, trois heures de relevé, *Nous Christophe Sabrevoy Ecuyer, sieur de Sermonville*, capitaine aide-major des troupes et de la ville et gouvernement de Montréal, commissaire en cette partie nommé par ordonnance de monsieur le marquis de Vaudreuil commandeur de l'ordre Royal et militaire de St. Louis gouverneur général pour le Roy en toute la nouvelle France en date du dix septembre présent mois, nous étant transporté avec le sieur Pierre Panet commis greffier du Conseil de guerre nommé en l'absence du sieur Louis Claude Dauré de Blanzzy par la dite ordonnance avons fait amener en y celle Gaspard Hirs dit la tulippe soldat de la compagnie de St. Luc la corne prisonnier es dites prisons et déclaré déserteur par la plainte qui en a été porté par monsieur Demuy faisant les fonctions de major au fort de Frontenac et par celle de monsieur Duplessis Faber chevalier de l'ordre royal et militaire de St. Louis major des dites troupes et de la ville et gouvernement de Montréal, faisant les fonctions de procureur du Roy

en cette partie commis par la dite ordonnance de mon dit sieur le marquis de Vaudreuil sus daté lequel après serment par lui fait de dire vérité a par nous été interrogé ainsi qu'il suit, et le dit accusé ne sachant parler français étant allemand de nation, nous nous sommes servis pour interprète de Jean Oustrebeldre dit Olivier soldat de la compagnie de St. Ours, âgé de trente-quatre ans, alsacien de nation demeurant en cette ville chez reaujard cavalier menuisier rue et paroisse Notre-Dame après serment par lui prêté de bien et fidèlement rapporter au dit accusé nos interrogatoires ainsi que ses réponses, et a déclaré ne savoir écrire ni signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

Interrogé de son nom, age qualité Religion et demeure, à dit par ce que nous a raporté le dit Olivier interprète, qu'il s'appelle Gaspard Hirtz dit la tulippe agé de vingt deux ans, soldat de la compagnie de St. Luc la corne, boulanger de profession, qu'il est de la religion catholique apostolique et romaine, qu'avant sa détention il étoit en garnison au fort frontenac.

Interrogé s'il sçait pour quelle raison il est en prison, a répondu que c'est pour avoir déserté.

Interrogé par le dit interprète par qui il a été arrêté et dans quel endroit il à été arrêté a répondu qu'il à été arrêté par monsieur le major de frontenac des français et sauvages et qu'il à été pris à quatre lieues du fort de frontenac.

Interrogé quelle est la cause de sa désertion et s'il à eu quelque mécontentement, a répondu qu'en buvant de la bière, avec deux soldats anglais il s'est laissé débauché sur ce qu'il lui firent entendre qu'il retournerait bientôt dans son pays.

Interrogé s'il n'est pas instruit des peines portées par les ordonnances contre ceux qui désertent a répondu qu'il n'est

point instruit des peines portées par les ordonnances n'ayant jamais servi.

Interrogé s'il ne s'est pas engagé volontairement dans les troupes, a répondu qu'il s'est engagé de bonne volonté, mais qu'il croyait servir en France dans les compagnies franches.

Interrogé s'il n'a rien autre chose à alléguer pour sa justification, a répondu que non.

Lecture à lui faite du présent interrogatoire qui lui a été mot à mot par le dit interprète, à dit que ses réponses contiennent vérité y a persisté et a déclaré ne savoir écrire ni signer ainsi que le dit interprète de ce enquis suivant l'ordonnance et a le dit accusé été remis en mains du geolier pour le ramener en sa prison fait les jours et an sus dits.

(Signé) SERMONVILLE, PANET.

(À SUIVRE)

Pour copie conforme,

**Pierre-Georges ROY.**

---

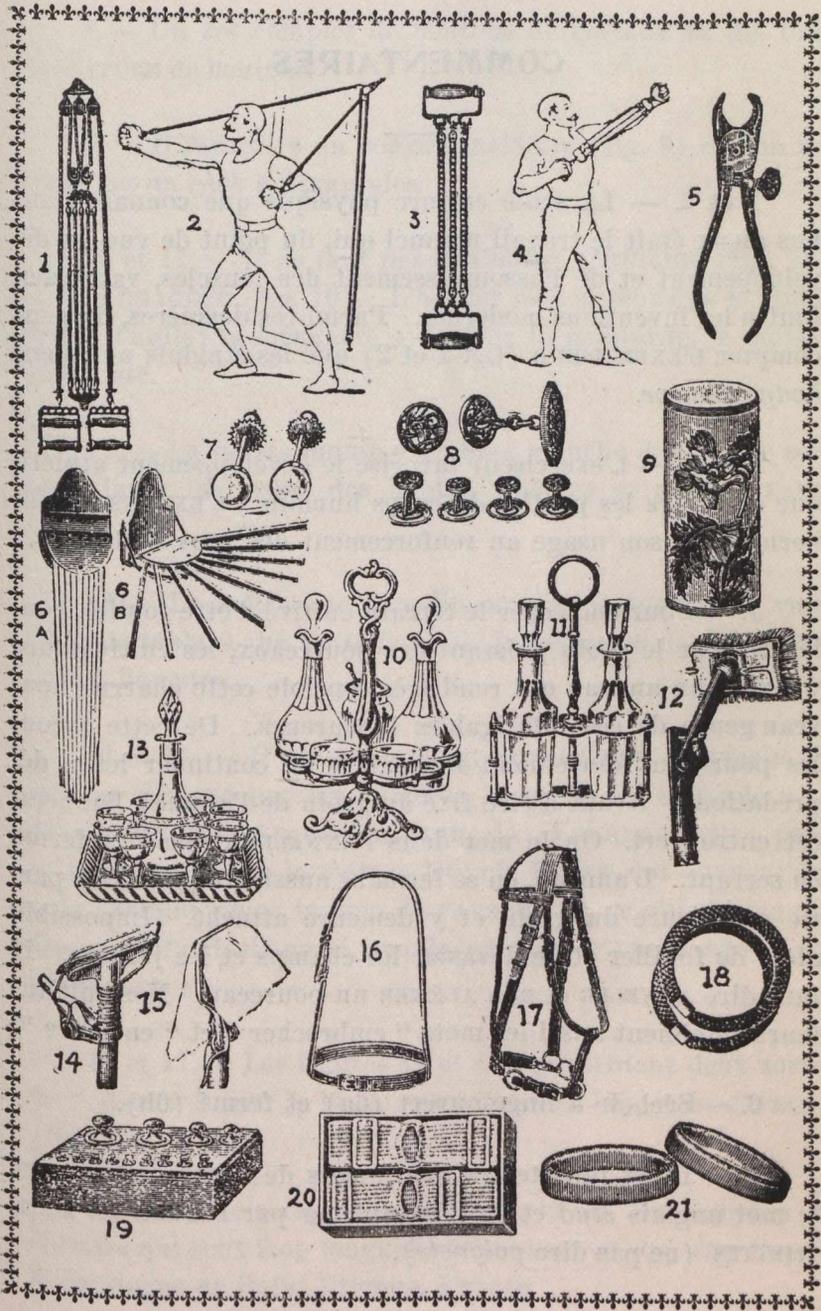
## Etude sur notre Langage usuel

---

V

### LÉGENDE

- |                           |                               |
|---------------------------|-------------------------------|
| 1. Exerciseur.            | 11. Huilier.                  |
| 2. Exerciseur (en usage). | 12. Lave-vitres.              |
| 3. Extenseur.             | 13. Service à liqueurs.       |
| 4. Extenseur (en usage).  | 14. Vadrouille.               |
| 5. Anneleur.              | 15. Vadrouille(avec torchon). |
| 6a. Séchoir (fermé).      | 16. Muserolle.                |
| 6b. Séchoir (ouvert).     | 17. Caveçon.                  |
| 7. Boutons de manchettes. | 18. Bracelets.                |
| 8. Garniture de boutons.  | 19. Jeu, série (de poids).    |
| 9. Porte-parapluie.       | 20. Bracelets.                |
| 10. Ménagère.             | 21. Bracelets métalliques.    |
-



## COMMENTAIRES

1 et 2. — La seule culture physique que connaissaient nos aïeux était le travail manuel qui, du point de vue du développement et de l'assouplissement des muscles, vaut bien toutes les inventions modernes. Parmi ces dernières, on peut compter L'EXERCISEUR (fig. 1 et 2) que les Anglais nomment *body extensor*.

2 et 3. — L'exerciseur favorise le développement athlétique de toutes les parties du corps humain ; L'EXTENSEUR est borné dans son usage au renforcement des bras seulement.

5. — Pour empêcher le terrain cultivé d'être fouillé, bouleversé par le groin puissant des pourceaux, les cultivateurs y fixent un anneau qui rend très sensible cette charrue nouveau genre de ces infatigables laboureurs. De cette façon, les pourceaux deviennent incapables de continuer leurs déprédations. Avant d'être fixé au groin de l'animal, l'anneau est entrouvert. On le met dans l'ANNELEUR que l'on ferme en serrant. L'anneau, en se fermant aussi, transperce la partie supérieure du groin et y demeure attaché. Impossible alors de fouiller et de dévaster les champs et les jardins. Il faut dire ANNELER et non ALÉNER un pourceau. Nos cultivateurs emploient aussi les mots "embrocher" et "enclaver".

6. — Séchoir à linge ouvert (6a) et fermé (6b).

7. — Il est plus temps que jamais de mettre au rancart le mot anglais *stud* et de le remplacer par BOUTON DE MANCHETTES (ne pas dire *poignets*).

8. — Un *set* complet de boutons de chemise se dit UNE GARNITURE de boutons.

9. — Il faut dire un PORTE-PARAPLUIE (fig. 9) et non un *stand* ou un *rack* à parapluies.

10 et 11. — Il ne faut pas confondre L'HUILIER (fig. 11) et la MÉNAGÈRE (fig. 10). L'huilier ne contient que le vinaigre et l'huile; la ménagère a de plus la moutarde, le poivre, le sel, etc.

12. — La brosse munie d'un long manche dont on se sert pour laver les vitres des hautes fenêtres se nomme LAVE-VITRES.

13. — De même que l'on dit SERVICE et non *set* de vaisselle, de table, à thé, de toilette, de fumeurs, on dit aussi SERVICE à liqueurs.

14 et 15. — Il n'y a pas longtemps encore, l'ustensile de ménage désigné par les numéros 14 et 15 était appelé *mop* dans les journaux canadiens-français. Les annonceurs, pour ne mentionner que la maison Dupuis Frères, lui donnent depuis quelque temps le nom de VADROUILLE, ce qui est magnifique. Il faudrait aussi remplacer *mopper* par VADROUILLER (le plancher).

16 et 17. — Les figures 16 et 17 représentent deux sortes de "licoux à tête", la MUSEROLLE (fig. 16) et le CAVEÇON (fig. 17).

18. — Ces élastiques servant à retenir les manches de chemise qui sont trop longues se nomment BRACELETS, d'après le catalogue de Saint-Etienne, France.

19. — Un *set* de poids (fig. 19) est une de ces malheureuses expressions hybrides que tout le monde devrait se garder d'employer. Il faut dire un JEU DE POIDS. On dit aussi un JEU d'avirons, de clefs, d'aiguilles à tricoter, de bréviaires, d'ornements d'église (chape, chasuble, dalmatiques, etc.).

20 et 21. — De même que l'on fait une catachrèse en disant : à cheval sur un bâton, sur la clôture, sur un âne, on en fait une autre en donnant aux BRACELETS représentés par les figures 18, 20, 21, le nom de " jarretières à bras ".

**Abbé Etienne BLANCHARD,**

331, Sainte-Catherine-Est, Montréal.

---

## A travers les Faits et les Oeuvres

---

Le bilan des opérations militaires. — Les défaites russes. — Varsovie menacée. — Le danger actuel pour les Alliés. — L'immense effort de la France. — Une appréciation du *Times*. — Les pertes allemandes. — Les effectifs anglais. — Au parlement britannique. — Le bill d'enregistrement national et celui des munitions. — Le ministère de coalition. — L'esprit parlementaire. — Lord Kitchener. — La grève des mineurs gallois. — Le Saint-Père et la presse. — Fausses représentations et calomnies. — L'entrevue du sieur Latapie. — Démentis autorisés. — Le devoir des catholiques. — L'Allemagne et les Etats-Unis.

---



**A**PRES un temps d'arrêt dans l'offensive austro-allemande et quelques succès partiels des Russes, nouveau mouvement en avant des alliés teutoniques en Pologne et poussée formidable vers Varsovie; *statu quo* en Belgique et en France; opérations peu décisives sur les frontières austro-italiennes; progrès lents des Alliés aux Dardanelles: tel est le bilan de la guerre pour les dernières semaines.

Les grands coups sont portés en ce moment sur le théâtre oriental des hostilités, et malheureusement ce sont les Allemands qui les portent. Depuis l'évacuation de la Galicie par les Russes, les généraux du Kaiser ont formé un nouveau plan de campagne. Il s'agit pour eux de refouler les armées russes au nord et au sud de Varsovie, de manière à encercler cette ville dans une étreinte à laquelle il lui soit impossible de résister. Et, en prenant la capitale de la Pologne, ils espèrent en même temps couper la retraite à leurs adversaires, faire plusieurs centaines de mille prisonniers, et rendre im-

possible un retour d'offensive des Russes. Ils portent plus loin leurs desseins. S'avancant rapidement en Courlande, ils veulent s'emparer de Riga, et, de ce point stratégique, lancer une double attaque par mer et par terre contre Saint-Petersbourg. Jusqu'ici leur plan audacieux a réussi. Ils ont percé la ligne russe à deux endroits, et Von Hindenburg au nord, Von Mackensen au sud marchent sur Varsovie dans un mouvement convergent qui menace les communications du grand-duc Nicolas et va le forcer probablement d'abandonner cette ville pour ne pas perdre plusieurs de ses corps d'armée.

Au moment où nous écrivons ces lignes, l'entrée de l'ennemi dans cette capitale semble être une question de jours, peut-être une question d'heures. Il faut admettre que la situation n'est pas brillante pour les Alliés en Pologne et sur la frontière nord-est de la Russie. Sur ce théâtre, les Allemands peuvent se glorifier d'incontestables succès. Depuis quelques semaines ils ont fait subir aux Russes de terribles défaites. Quelles en sont les causes? Doit-on les attribuer au manque de munitions dont souffrent ces derniers? Sont-elles dues à l'insuffisance des voies stratégiques que nous avons déjà signalée? Ou bien faut-il reconnaître que les plans de campagne allemands sont conçus avec une habileté supérieure? Quoi qu'il en soit, les dernières semaines ont apporté de dures déceptions à ceux qui comptaient par-dessus tout sur l'invasion de l'Allemagne par les innombrables soldats du Tsar.

Cependant il ne faudrait pas être trop pessimiste ni croire trop facilement à l'effondrement russe. Nous lisons ces jours-ci ces observations critiques sur les dernières opérations: " Les Russes ont déclaré catégoriquement que leur plan de campagne n'est pas de défendre comme indispensable un territoire particulier, mais de faire perdre à l'ennemi

autant d'hommes que possible, afin d'user et de réduire ses effectifs. Ceci peut s'accomplir aussi bien en retraitant qu'en avançant, tant que l'ennemi peut être induit à attaquer des armées retranchées... Cela ne doit pas être oublié, si l'on ne veut pas se laisser envahir par le pessimisme en présence des retraites russes. C'est lorsque Napoléon poursuivait sa course vers Moscou, où il croyait à tort voir briller l'étoile de sa destinée, que sa victorieuse carrière touchait à son terme. Le meurtrier conflit de Pologne saigne à blanc l'Autriche et l'Allemagne, juste comme la marche sur Moscou détruisait la dernière grande armée des vétérans."

Voilà qui peut être très ingénieux. Mais il n'en reste pas moins indiscutable que les défaites russes en Galicie, en Pologne, et en Courlande, reculent indéfiniment les perspectives de succès final pour les Alliés. Sans doute, nous ne croyons pas que l'Allemagne puisse pousser très avant une invasion en Russie, ni frapper celle-ci de coups mortels. L'éloignement des bases de ravitaillement, la nature des lieux, les distances à parcourir et la concentration russe s'accroissant en proportion même de l'avance teutonne rendraient la situation trop difficile pour les armées du Kaiser. Mais en tenant compte de ces faits, en espérant même des victoires russes qui arrêteraient net l'invasion allemande, il n'en reste pas moins à craindre que l'Allemagne, après avoir écrasé ses adversaires en Galicie et en Pologne, et avoir brisé leur offensive pour plusieurs mois, ne puisse reporter sur la Meuse, l'Aisne et l'Yser, des masses d'hommes assez considérables pour broyer enfin les lignes franco-anglaises.

C'est le grand danger du moment. Jusqu'ici les Français et les Anglais ont tenu bon. Sur le théâtre occidental des hostilités, ils ont plutôt l'avantage. Depuis le printemps, en Flandre, dans l'Artois, dans l'Argonne, sur la Woëvre et en Lorraine, les Alliés ont presque constamment été heureux

dans leurs opérations. Neuve-Chapelle, Carency, Ablain, Saint-Nazaire, Neuville, Saint-Vaast, les Eparges, Hattonchâtel ont été des défaites allemandes. Les Français et les Anglais ont gagné du terrain sur toute la ligne. Mais leurs progrès pourraient-ils se continuer en face d'une ruée germanique renforcée soudain d'un million d'hommes ? Ne pourrait-on pas redouter, sur quelque point de l'immense front de cinq cents milles, un fléchissement et une trouée ? Et alors qu'advierait-il ? Serait-ce une nouvelle marche sur Paris à travers l'Argonne et la Champagne, ou bien la capture de Calais, avec l'établissement d'une base navale sur le détroit, terrible menace pour l'Angleterre, et un formidable retour offensif vers la capitale française à travers les départements de la Somme et de l'Aisne ? Tout cela est possible. Mais hâtons-nous d'ajouter que l'on peut espérer des événements moins désastreux. Les Russes vont probablement donner encore aux Allemands assez de mal pour les empêcher de jeter sur la France la plus grande partie de leurs forces. Et la France elle-même a des réserves d'hommes, de matériel de guerre et de munitions, qui peuvent lui permettre de tenir tête à l'avalanche teutonne. Le fait est qu'elle a jusqu'ici étonné ses amis aussi bien que ses ennemis. Sa force de résistance, l'énergie de son offensive, son endurance, l'ampleur de ses effectifs, l'efficacité de son armement, la sûreté de sa stratégie, la souplesse de sa tactique ont vraiment dépassé tout ce qu'on pouvait attendre d'un pays dont la préparation n'était pas comparable à celle de l'Allemagne. Ce que le général Joffre et le haut état-major français ont accompli depuis onze mois est merveilleux.

Un écrivain militaire anglais écrivait dernièrement dans le *Times* : " Je ne crois pas que l'histoire fournisse un parallèle d'un aussi grand problème avec d'aussi nombreux développements, nouveaux et compliqués, qu'il fallait résoudre au

milieu d'une lutte à mort. Il ne s'agissait pas d'utiliser des ressources déjà disponibles et organisées. La tâche du général Joffre était une réforme organique de l'armée et une réorganisation nationale précise. Cela eût été impossible s'il n'avait eu derrière lui un peuple inspiré par l'esprit de sacrifice. Il n'y eut pas de politiciens pour faire de l'obstruction. Le généralissime fut un dictateur national et les hommes politiques ses collègues volontaires. Il n'est pas possible, dans un aussi bref espace, d'expliquer les mesures prises pour augmenter la force de l'armée française. Il suffit de dire que d'importants contingents, jusqu'ici exempts du service, furent convoqués, que tous les réservistes furent incorporés et que la classe 1915, qui, normalement, aurait dû commencer son entraînement à la fin d'août, était déjà sous les drapeaux avant la fin de 1914. En même temps, des mesures étaient prises pour convoquer des classes plus jeunes. Le résultat fut qu'avant le printemps, les forces actives de l'armée française étaient largement augmentées et que des réserves substantielles seront disponibles durant l'été et l'automne. »

Le même écrivain parle ensuite des engins de guerre et des munitions : « Il y a dix mois qu'en France on s'est rendu compte de la nécessité d'un effort national organisé, nécessité, que nous avons ressentie en Angleterre ces temps derniers. Chaque usine, chaque atelier qui pouvait être adapté à la fabrication des canons et des obus fut utilisé. Le résultat fut que l'approvisionnement en mars avait augmenté de 600 pour 100 par rapport au début de la guerre, proportion qui doit maintenant atteindre 900 pour 100. On n'avait pas seulement en vue la quantité, mais la qualité. De nouveaux types de canons lourds, de grenades à main et de bombes et tout le matériel nécessaire pour la guerre de tranchées furent improvisés avec une rapidité étonnante. Il faut comprendre que ce ne fut pas seulement un effort officiel, mais un effort national. Partout

il s'est formé des comités d'industriels notables et chaque fragment d'usine et toute l'intelligence du pays ont été utilisés. Il reste sans doute beaucoup à faire encore, mais ce qu'a fait la France jusqu'à présent est un enseignement du point de vue de l'organisation nationale. ”

Le collaborateur du *Times* signale aussi l'efficacité des transports : “ Depuis le début de la guerre, dit-il, les chemins de fer français ont transporté d'un point à l'autre du théâtre des opérations plus de 100 divisions au moyen de plus de 10,000 trains ayant effectué des voyages variant de 100 à 600 kilomètres. Les 12,000 automobiles de l'armée ont été utilisées pour transporter des troupes à raison de 250,000 hommes par mois. Comme dans l'armée anglaise, le ravitaillement a été régulier et excellent, et le service médical a été également parfait. Malgré l'inclémence de la saison hivernale, la mortalité a été plus faible qu'en temps de paix. ”

Nous croyons que l'écrivain anglais n'exagère en rien l'immense effort de la France et sa puissance de réserve. Sans doute elle a subi des pertes cruelles. Mais l'Allemagne aussi en a subi. En cette matière, il est bien difficile de donner des chiffres précis. Cependant certains calculs paraissent assez probables. M. Hilaire Belloc, dans la publication *Land and Water*, faisait récemment un travail de computation qui nous semble digne d'être noté. “ Tout d'abord, il faut remarquer, écrivait-il, que la guerre de tranchées des six derniers mois a coûté plus cher en vies humaines que les combats en rase campagne. C'est-à-dire que la moyenne de 1 tué pour 7 blessés, qui était exacte pour les premières phases de la campagne sur le front occidental, ne se trouve plus justifiée dans la guerre de tranchées, où le bombardement intensif de positions fixes réperées d'avance, produit une proportion de tués plus élevée par rapport aux pertes totales. — Les pertes totales de l'armée britannique en France ont été, jusqu'au 31 mai,

de 258,069 hommes, soit entre un quart et un tiers des forces totales engagées. Sur ce chiffre de pertes il y a un cinquième de blessés ou prisonniers. Cependant, parmi les tués sont comptés tous ceux qui sont morts de maladie ou de blessures, de sorte que la proportion des tués britanniques se trouve plus forte que ne le saurait, à conditions égales, celle des tués allemands, qui, eux, sont indiqués sur des listes faites sur le champ de bataille, où ne sont donc compris ni les morts de maladie ni les morts de blessure. — Donc, puisque la proportion de tués par rapport aux pertes totales est de 1 pour 5 dans l'armée britannique, d'après les listes faites dans les conditions décrites, cette proportion est d'au moins 1 pour 6 dans l'armée allemande en se basant sur les chiffres donnés par les Allemands eux-mêmes, dans les conditions expliquées plus haut. Si l'on sait le chiffre des tués allemands on peut calculer le total des pertes allemandes en tués, blessés et disparus, à l'exclusion des malades. — Ce chiffre des tués nous ne l'avons pas de façon complète pour toute l'Allemagne, mais nous l'avons pour la Prusse. Il était de 250,000 environ, avant la dernière grande offensive des impériaux en Galicie. En multipliant ce chiffre par 6 on arrive à 1 million 500,000 hommes pour les seules forces prussiennes. Il faut ajouter environ un cinquième pour les autres Etats allemands et on arrive à 1 million 800,000 hommes pour tout l'empire. Il faut ajouter environ 80 pour cent pour les Autrichiens (car c'est là à peu près la proportion d'effectifs entre les deux alliés). — On arrive à un total de 3,240,000 pour les pertes totales des deux empires en tués, blessés, ou disparus, sans compter les malades et sans compter les pertes de la dernière campagne de Galicie, qui ont été énormes. — C'est donc une estimation prudente que de dire que les empires alliés ont actuellement entre trois et quatre millions d'hommes mis définitivement hors de combat. Les forces vives, en hommes, de

ces deux nations, ont, depuis le début de la guerre, subi un déchet qui peut être estimé, en gros, à 50 pour 100. ”

Disons qu'il y a en ceci quelque exagération. Il n'en semble pas moins manifeste que les alliés austro-allemands ont fait depuis le commencement de la guerre une immense consommation d'hommes. Leur réserve ne saurait être inépuisable. Et, assurément, elle ne peut être comparée à celle de la Russie, dont la population est de 170 millions. Si le grand-duc Nicolas peut conserver ses armées intactes, toujours face à l'ennemi, reculant peut-être, mais combattant sans cesse, remplissant constamment ses cadres par le flot ininterrompu de ses renforts, et se tenant prêt aux retours d'offensives immédiates aussitôt que les armées du Kaiser diminueront l'intensité de leur pression, rien n'est compromis et le succès final devra appartenir aux Alliés. N'oublions pas que jusqu'ici l'armée anglaise, qui s'est battue avec une intrépidité admirable, n'a eu que des effectifs relativement peu considérables. Lord Lansdowne parlait l'autre jour, dans la Chambre des lords, des forces britanniques actuellement en France, et les évaluait à vingt-deux ou vingt-trois divisions, soit environ 460,000 hommes. Si leurs pertes ont été de 258,000 pendant les dix premiers mois de la guerre, la mère-patrie aurait donc mis en ligne à peu près 700,000 hommes. Or, d'après les autorités apparemment les plus sûres, lord Kitchener aurait levé et équipé au moins deux millions d'hommes, depuis le mois d'août dernier. Disons que, là-dessus, il y en a une centaine de mille aux Dardanelles. Où sont les autres? Nécessairement ils doivent être sur le point d'entrer en scène. C'est précisément ce qu'affirmait, en date du 10 juillet, un correspondant de la *Tribune* de New York : “La grande ruée anglaise, affirmait-il, commencera vers le 1er août. L'Angleterre jouera alors sa grande partie dans cette guerre. Ces renseignements ont été fournis par un an-

ancien journaliste bien connu à New York et à Londres, qui est enrôlé dans les Fusilliers Royaux. Cet homme partait pour le front le 14 juillet avec l'avant-garde de la grande armée de 2,000,000 d'hommes de Kitchener, qui est enfin en route. Avant la fin du mois, il y aura en France un autre contingent de 750,000 hommes de troupes anglaises, dit le militaire. Bien que la censure n'ait rien laissé percer au dehors, il se fait de grands préparatifs depuis le commencement du mois en Angleterre pour que l'armée de Kitchener soit rendue en France vers le 20 juillet. Les troupes qui partent sont celles qu'on a enrôlées depuis le commencement de la guerre jusqu'en janvier. Personne ne part sans avoir fait au moins six mois d'entraînement. L'autre million de troupes servira de réserve. Les grands camps militaires anglais sont maintenant déserts et attendent les recrues nouvelles, conscrits ou non, qui y seront envoyées dès que le registre national — une demi-mesure de conscription — sera terminé. Ce grand départ de troupes a réveillé l'Angleterre. L'ancienne armée se composait du plus pauvre élément de la nation, dont le départ affectait très peu la vie de la nation, tandis que les forces actuelles se recrutent dans toutes les classes et emporteront avec elles le coeur même de l'Angleterre. C'est le meilleur corps de troupes qui ait jamais quitté l'Angleterre. C'est le dernier grand coup de force de l'Angleterre, a répété le journaliste-soldat, en terminant. »

Si, réellement, l'Angleterre peut transporter en France un million d'hommes, d'ici à quatre semaines, il nous semble qu'il est impossible à l'Allemagne de gagner la formidable partie qu'elle a si audacieusement engagée.

A l'heure actuelle, le fait de guerre qui pourrait avoir le plus d'influence sur la durée des hostilités, ce serait la victoire des Alliés sur la péninsule de Gallipoli, leur entrée triomphante dans la mer de Marmara et le Bosphore et la chute de

Constantinople. Du coup, le facile ravitaillement de la Russie en munitions serait assuré, avec sa contre-partie, c'est-à-dire le ravitaillement des Alliés en céréales. Et la Grèce, les Etats balkaniques se détermineraient sans doute à attaquer les deux empires germaniques. Ce serait le coup de grâce. Peut-on espérer ce grand succès ? Les Turcs se battent désespérément. Et le passage du détroit est défendu par des fortifications puissantes. Cependant les alliés franco-anglais gagnent constamment du terrain. Ils ont enlevé aux ennemis des positions importantes, et la résistance turque semblerait faiblir, par suite du défaut de munitions, dont les Ottomans commencent eux aussi à souffrir.

Nous faisons observer, le mois dernier, que la diversion italienne n'avait guère fait sentir encore son efficacité. Il en est de même en ce moment. La situation militaire dans le Tyrol et en Illyrie n'a pas subi de modifications bien marquées. Les progrès de l'armée italienne sont lents et ses opérations n'ont eu jusqu'à présent rien de décisif. Apparemment l'entrée en scène de l'Italie n'a pas eu pour résultat de forcer l'Autriche à diminuer ses effectifs en Galicie et n'a pas affaibli son action militaire sur le front oriental des hostilités. Il faudra qu'elle pousse plus énergiquement son offensive, si elle veut que son intervention soit reconnue comme un facteur important dans la guerre actuelle.

\* \* \*

Et maintenant, laissant de côté les spéculations et les calculs relatifs au grand conflit, jetons un coup d'oeil sur ce qui s'est passé dernièrement au parlement britannique. Le ministère de coalition a soumis son bill d'enregistrement national. C'est M. Walter Long, le ministre de l'intérieur, qui en a expliqué la nature. Voici quelles en sont les grandes

lignes. Le bill décrète l'enregistrement officiel de toutes personnes, des sexes masculin et féminin, entre les âges de quinze et de soixante-cinq ans. Cet enregistrement doit se faire sous la direction des autorités locales. Il devra indiquer l'âge et l'occupation du déclarant. On l'engagera à offrir son travail volontaire conformément à ses aptitudes spéciales. Des certificats d'enregistrement seront émis. Le bureau du gouvernement local aura la juridiction nécessaire à cet enregistrement, par l'intermédiaire du registraire-général, comme pour le recensement, et le bureau du trésor en paiera les frais. Les rapports de l'opération seront dépouillés avec toute la célérité possible.

Le parti ouvrier n'a pas fait un accueil enthousiaste à ce projet de loi. Mais sa répugnance ne saurait suffire à empêcher son adoption.

Le bill des munitions a été voté par la Chambre, avec un amendement qui limite le pouvoir du gouvernement de soumettre obligatoirement à l'arbitrage tous les conflits du travail. Sir Henry Dalziel, en proposant un nouvel article, transférant les pouvoirs possédés par le département de l'ordonnance du ministère de la guerre au nouveau ministre des munitions, a déclaré que l'administration du département a été reconnue comme un scandale national. D'autres membres ont critiqué le département et pressé le gouvernement de donner des éclaircissements sur la vérité des accusations. M. Lloyd George, en réponse, a dit qu'il est plus important de garantir que les erreurs commises dans le passé ne seraient pas renouvelées. Il a admis qu'il y a eu de sérieuses erreurs de jugement, ajoutant qu'on chercherait à déterminer les responsabilités. Après les déclarations du ministre, Sir Henry Dalziel a retiré son amendement.

Quoique le ministère de coalition soit extraordinairement fort, puisqu'il s'appuie sur la masse des deux grands partis

anglais, ses mesures ne sont pas exemptes de critique et d'opposition de la part des membres de la chambre des communes, en marge des libéraux et des unionistes. En temps de guerre, l'esprit parlementaire n'est pas ce qu'il y a de plus utile ni de plus admirable. Et l'on serait tenté de croire qu'une bonne et intelligente dictature serait alors de mise. Nous croyons qu'au fond du coeur ce doit être l'avis de lord Kitchener, en ce moment. Il doit parfois se sentir impatienté des tâtonnements et de l'allure circonspecte rendus inévitables par la nécessité d'obtenir le concours du Parlement et par la crainte des courants d'opinion, d'autant plus que nul aussi bien que lui, en Angleterre, n'a mesuré, dès le début, la grandeur de la tâche à accomplir, l'étendue et la durée des sacrifices à consentir. On a paru généralement surpris lorsqu'il y a onze mois il a déclaré que cette guerre durerait trois ans, et maintenant on se demande s'il n'a pas été le plus clairvoyant de ceux qui faisaient alors des pronostics. Il continue de faire appel à la nation anglaise pour grossir les effectifs dont l'Angleterre a besoin, afin d'être en état de faire l'effort décisif. Le 9 juillet il a tenu au Guildhall une assemblée au cours de laquelle il a rappelé que la guerre moderne demande plus que jamais beaucoup d'hommes, de matériel et d'argent. Les emprunts admirablement souscrits fournissent tout l'argent requis ; le ministre des munitions va donner un nouvel élan à la fabrication des engins et des projectiles ; mais il faut encore des hommes. Et le ministre de la guerre a exprimé l'espoir que le peuple anglais saura comprendre en ce moment son devoir national.

Malheureusement, nous devons constater que ce devoir n'est pas également compris par tous. Et la grève des mineurs du pays de Galles est venue en donner une triste démonstration. La production intensive du charbon est en ce moment l'une des nécessités vitales de l'Angleterre. Les mouvements

de la flotte, l'alimentation des manufactures, qui doivent fabriquer à jet continu les munitions dont on a un si cruel besoin, consomment chaque jour des milliers de tonnes de houille. La houille, en ce moment plus que jamais, c'est la suprématie des mers, c'est la rapidité des transports, c'est la force des armées, c'est l'instrument de la victoire. Eh bien, en présence d'une telle situation, près de deux cent mille mineurs gallois n'ont pas hésité à se mettre en grève pour une question de salaires. Il est possible qu'ils eussent des griefs fondés. Mais lorsque la nation est en péril, lorsqu'une semaine d'inaction du pic et de la pioche peut signifier d'incalculables désastres sur terre et sur mer et peut-être l'humiliation et l'asservissement de la patrie, le simple geste de se croiser les bras devient un crime national. Ajournons le règlement des comptes et travaillons ! Les mineurs gallois n'ont pas fait ce raisonnement patriotique, et ils ont donné aux ennemis de leur pays le réjouissant spectacle d'une grève en temps de guerre. Ils ont pratiquement défié le gouvernement, qui était armé d'un pouvoir de coercition contre les grèves et les grévistes. Enfin l'intervention personnelle de M. Lloyd George, l'homme du pays de Galles, a déterminé une solution. Les propriétaires de mines ont accordé un relèvement des salaires, et les ouvriers ont repris l'ouvrage. Mais le souvenir de cet épisode restera longtemps dans la mémoire des patriotes anglais.

\* \* \*

Dans notre dernière chronique, nous parlions de la situation difficile faite au Pape par les événements. Cette situation est aggravée encore par les indiscretions et les calomnies d'une certaine presse. Depuis le commencement de la guerre, le Souverain Pontife s'est vu en butte à toutes sortes de sollicitations et de mises en demeure. On n'a pas voulu comprendre qu'il est et doit être essentiellement neutre dans ce gigantesque conflit. Les agences télégraphiques et les corres-

pondants de journaux se sont mis de la partie. Et plusieurs incidents extrêmement désagréables et regrettables ont eu lieu. Le plus récent a été celui dont le triste héros est M. Louis Latapie, représentant du journal *La Liberté*. Ayant obtenu la faveur d'une entrevue avec le Saint-Père, il n'a pas rougi d'en publier un compte rendu absolument inexact. Il a fait dire au pape des choses que celui-ci n'a ni pensées ni dites, spécialement relativement à la violation de la neutralité belge et au sinistre du *Lusitania*. L'*Osservatore Romano* a immédiatement protesté contre ce rapport fallacieux. Et, à cette occasion, il a rappelé " qu'il existe une différence essentielle entre les documents publics officiels du Saint-Siège et les lettres d'ordre privé. Pour ce qui est de la guerre européenne, la pensée du Souverain Pontife n'est pas douteuse, car elle a trouvé en différents temps une claire expression dans de nombreux documents pontificaux... Ces documents publics officiels représentent fidèlement les idées du pape et du Saint-Siège, qui en accepte toute la responsabilité. " Mais on n'a pas jugé que cela fût suffisant, et le cardinal Gasparri lui-même, le secrétaire d'Etat, a publié dans le *Corriere d'Italia*, une déclaration qui a mis M. Latapie à sa place et flétri sa vilénie. Nous tenons à en publier quelques passages : " M. Latapie, dit le cardinal, a inventé complètement une foule de graves assertions. Vous devez vous rappeler qu'une phrase isolée du contexte ne peut pas reproduire fidèlement une pensée, ou, ce qui est pis encore, elle lui apporte une signification absolument erronée... " Le cardinal Gasparri nie que le pape ait dit " Ceci eut lieu sous le pontificat de Pie X ", quand M. Latapie lui demanda s'il était bien nécessaire d'instituer une enquête pour savoir si la neutralité de la Belgique avait été violée. Il ne révèle point ce qu'aurait dit le Saint-Père. — Mais, beaucoup plus grave encore est la confusion de M. Latapie quand il parle des relations du Saint-

Siège et de l'Italie, poursuit le cardinal Gasparri. Voici l'opinion réelle du pontife : " Il est vrai qu'il désirait que l'Italie restât en dehors du conflit, sur réception des concessions de l'Autriche, parce qu'il souhaitait que l'Italie n'eût pas à souffrir des horreurs de la guerre, et qu'il se préoccupait de la délicate position qui serait faite à l'Eglise, si l'Italie entrait dans la mêlée. Une fois la guerre déclarée, l'Eglise devenait absolument neutre. Il n'a cherché en aucune façon à empêcher les catholiques d'accomplir leur devoir, selon leurs consciences, et il a fait tout ce qu'il a pu pour le bien-être spirituel des soldats. — Le pontife reconnaît que le gouvernement italien a fait tout ce qui lui était possible pour atténuer les difficultés qui auraient pu s'élever entre lui et le Saint-Siège. La correspondance du Vatican n'a pas été touchée. Mais ce n'est pas à dire pour tout cela que la situation du Saint-Siège soit normale. Il n'entend pas créer des embarras au gouvernement. — Le Saint-Père a fort déploré la destruction du *Lusitania*, mais il ne pouvait pas se prononcer directement sur cet incident, parce qu'il avait devant lui une question de fait, au sujet de laquelle chaque côté apporte une version différente. " Le cardinal a terminé son entrevue par les paroles suivantes : " En ce qui me concerne personnellement, j'ai vu M. Latapie juste quelques minutes. Pendant ce court laps de temps, il n'a pas été question des relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la France. M. Latapie aurait mieux fait, s'il avait tenu la promesse qu'il me fit formellement, de ne rien publier sans y avoir été préalablement autorisé. Mais, comme cette promesse formelle n'a pas été suffisante pour préserver le Saint-Siège d'indiscrétions aussi déplorables, M. Latapie aura l'honneur d'être le dernier journaliste à être reçu par le Saint-Père au cours de la guerre. "

Nous avons lu avec joie ces déclarations du cardinal-secrétaire d'Etat. Et nous avouons volontiers que les derniè-

res phrases nous ont particulièrement fait plaisir. Il est incontestable que le meilleur moyen de supprimer les inventions et les fausses interprétations des journalistes, c'est de supprimer les entrevues.

Et maintenant, s'il nous était permis de donner un conseil à nos journaux catholiques canadiens, nous leur demanderions d'exercer la plus grande vigilance sur la publication des dépêches concernant le Saint-Siège et le pape. Notre expérience personnelle — acquise au cours de vingt-cinq ans de journalisme — nous permet d'affirmer que, presque toujours, elles sont mensongères ou tendancieuses, qu'elles défigurent la vérité, faussent les paroles et travestissent les actes. On dirait qu'il y a là une conjuration judéo-maçonnique. Or il nous incombe, à nous catholiques, de la déjouer, au moins en ce qui nous concerne, par notre défiance, par notre réserve, par nos avertissements au public, nos démentis préjudiciels et nos rectifications ultérieures. Il nous incombe de démasquer et de stigmatiser comme ils le méritent les folliculaires de l'acabit du sieur Louis Latapie. Nous avons là un strict devoir à accomplir envers celui qui est notre père et notre roi spirituel.

\* \* \*

L'Allemagne a enfin adressé au gouvernement de Washington sa réponse à la communication de ce dernier, relativement à la sécurité du commerce américain et à la campagne des sous-marins. Cette réponse est évasive sur toute la ligne. Elle élude la question posée dans la note du président Wilson. Elle n'admet en aucune façon que la destruction du *Lusitania* doive être condamnée. Elle ne reconnaît pas que les sous-marins, avant de couler un navire marchand qui porte des munitions, doivent donner d'abord aux passagers le temps de l'évacuer. Elle ne pouvait être considérée comme satisfai-

sante par le gouvernement des Etats-Unis. Le président Wilson l'a déclaré péremptoirement dans sa communication du 21 juillet. La note allemande, a-t-il dit, ne saurait être acceptée par nous, " parce qu'elle omet de prendre en considération les différences entre les deux gouvernements et ne signale aucun moyen de faire en sorte que les principes reconnus de loi et d'humanité soient appliqués dans la controverse actuelle. " Le gouvernement américain exprime nettement son désappointement. Il regrette que l'Allemagne n'ait pas désavoué l'acte criminel du commandant qui a coulé le *Lusitania*. Il repousse l'idée d'ouvrir des pourparlers avec l'Angleterre concurremment avec ceux qui se poursuivent entre les Etats-Unis et l'empire germanique et maintient que chaque question doit être traitée séparément. Enfin, il déclare sur le ton le plus énergique que la répétition d'actes comme la destruction du *Lusitania*, " lorsqu'ils affecteront des citoyens américains, sera considérée par le gouvernement des Etats-Unis comme délibérément non amicale ". On regarde généralement cette note comme la plus forte que le gouvernement de M. Wilson ait adressée à celui du Kaiser depuis le commencement de ce débat.

**Thomas CHAPAIS.**

Saint-Denis, 28 juillet 1915.

---

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

---

LE PERE DE SMET, (1801-1873), par le R. P. Laveille, s. j., 1 vol. in-8, 561 pages, et une carte. Prix : 5 frs. — Liège, Dessain, 1913.

Ce livre est plus qu'une monographie, plus qu'une biographie ; il chante un hymne à l'honneur de l'Eglise catholique, de la compagnie des Jésuites, de la Belgique aussi. Ce sera l'un des titres de gloire de celle-ci d'avoir fourni à la république américaine son *Las Cases* ; c'en sera un pour l'ordre de saint Ignace de lui avoir procuré un François-Xavier ; ç'en sera un pour la foi du Christ de lui avoir donné l'un de ses apôtres les plus humains.

*Quam pulchri pedes evangelizantium !* Evangéliste, prédicateur, apôtre, le Père de Smet n'a cessé de l'être. Sa vie active de cinquante années s'est épuisée à éclairer la barbarie des lumières de la civilisation chrétienne. Il n'est guère de tribu indienne, au nord et au centre des Etats-Unis, qui n'ait entendu sa parole et n'ait été subjuguée par elle. De Smet laisse à d'autres les Blancs, il va aux plus déshérités. Pour ceux-ci il franchit la mer huit fois ; pour eux il parcourt ce formidable itinéraire de 87,000 lieues, soit 260,929 milles (p. 527) dont il décrit à ses frères le tracé (400). Et sa parole est si convaincante que les conversions se chiffrent par centaines et par milliers. Elle est si féconde en bons résultats que les protestants eux-mêmes lui en rendent grâce publiquement.

*Quem pulchri pedes evangelizantium pacem !* C'est que prêchant le Christ en apôtre, il passe parmi les sauvages en pacificateur. On sait l'histoire (441, 507 et seq) : invasions par les Blancs des territoires occupés par l'Indien, révolte de celui-ci, prise d'armes du gouvernement américain, abêtissement du sauvage par l'alcool, accaparement de ses domaines, concentration de l'homme rouge dans sa réserve, violation de cette réserve elle-même et annihilation des peuplades les unes après les autres (379). La conduite des Etats-Unis dans toute cette affaire fut si odieuse qu'un de leurs écrivains a pu en intituler le récit *A century of dishonour*. Or dans ce conflit sans cesse renaissant, le Père de Smet est reconnu par les autorités civiles et militaires elles-mêmes comme le seul